

Élites, entrepreneurship et conflits de pouvoir au Saguenay (1890–1920)

GÉRARD BOUCHARD*

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la région du Saguenay (en particulier le Haut-Saguenay) a fait une large place à l'industrie forestière, dominée en presque totalité par la famille Price. Cependant, à partir des années 1890, une jeune génération d'hommes d'affaires et de professionnels francophones (parmi lesquels on comptait J.-E.-A. Dubuc) voulut mettre fin à ce monopole et s'affirmer dans le monde de l'industrie et du commerce. Leurs initiatives ont donné corps à une véritable utopie qui voulut faire du Saguenay une nouvelle province (sinon un nouveau pays) à l'enseigne du progrès, de l'entrepreneurship et du développement à l'américaine. La période d'effervescence qui a suivi a été marquée de changements socio-économiques importants. Elle a aussi mis face à face des individus, des classes et des institutions aux intérêts opposés. Il en a résulté de nombreux et violents conflits qui ont longtemps occupé le conseil municipal, les médias, les tribunaux et la sphère politique à l'échelle provinciale et fédérale.

During the second half of the nineteenth century, the Saguenay region (and particularly the Haut-Saguenay) experienced a near monopoly of its large lumber industry under the Price family. From the 1890s, however, a young generation of francophone businessmen and professionals (among them J.-E.-A. Dubuc) were determined to break this monopoly and to assert themselves in the economic sphere. Their initiatives as entrepreneurs fostered a veritable utopia in which the Saguenay would develop into a new province (if not a new country), thanks to modern industry,

* Gérard Bouchard est directeur de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) à l'Université du Québec à Chicoutimi. Les recherches ayant conduit à cet article se sont étalées sur une période de 25 ans. Elles sont appuyées sur une lecture complète de la plupart des journaux du Saguenay pour les années antérieures à 1935. Nombre de fonds d'archives ont aussi été exploités à la Société historique du Saguenay, au Petit Séminaire de Chicoutimi, à l'évêché; ils seront mentionnés en cours de route. Une douzaine d'entrevues ont en outre été réalisées au début des années 1970 avec de vieux Chicoutimiens, descendants ou proches des protagonistes dont il sera question ici. L'auteur remercie Judith Goulet, Manon Bouchard, Jocelyn Côté, Jeannette Larouche et Gaston Gagnon pour leur assistance technique, le Fonds FCAR et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour leur soutien financier, de même que les collègues qui ont évalué le texte pour la revue.

entrepreneurship, and progress in keeping with the American way. The period of activity that followed was characterized by major economic, social, and cultural change. Individuals, classes, and institutions with opposing interests were placed head to head. The result was a series of violent conflicts that preoccupied the municipal council, the press, the courts, and the political sphere at both the provincial and the federal levels.

AU DÉBUT DES ANNÉES 1880, Chicoutimi était une paroisse de 2 000 habitants environ, située à la rencontre de la rivière du même nom et de la rivière Saguenay. Un petit poste de traite y existait depuis le XVII^e siècle, mais le peuplement blanc n'y débuta vraiment que durant la décennie 1840 avec l'installation des scieries de Peter McLeod et de William Price. Tirant avantage de sa position géographique, l'agglomération devint bientôt un centre de commerce et de services, non seulement pour les paroisses environnantes mais aussi pour l'ensemble de la nouvelle région en formation (Figures 1 et 2). Ces activités créèrent de l'aisance et même de la richesse parmi quelques familles. Mais ceci était peu à côté de ce que les trois ou quatre décennies suivantes allaient susciter en termes d'ambitions, de réalisations et, il faut bien le dire aussi, de déceptions et d'échecs. L'implantation de la grande industrie et du capital extra-régional à partir de la fin du XIX^e siècle allait entraîner un important développement économique, doublé de conflits et de traumatismes considérables dans les rapports sociaux et dans la structure du pouvoir. L'évolution du capitalisme nord-américain entre le milieu du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale compose l'arrière-plan de cet épisode saguenayen. On sait que, peu à peu, les États-Unis furent amenés à chercher hors de leurs frontières les ressources naturelles devant alimenter une partie de leurs industries. Il s'ensuivit une importante exportation de capitaux et des besoins en main-d'oeuvre dans des espaces périphériques en cours de peuplement. S'attachant à éclairer le versant local de cet immense phénomène d'expansion, notre essai présente les acteurs, les enjeux et les intrigues d'une période mouvementée de l'histoire saguenayenne au cours de laquelle se sont affrontés les intérêts de classe, le grand capital, les appartenances ethniques, ainsi que le pouvoir local, lui-même émietté en factions tantôt autonomes, tantôt inféodées au clergé ou au grand capital. On verra que, de l'ensemble de ces épisodes souvent colorés, émergent des oppositions fondamentales entre des modes de développement économique et des modèles de société.

Concrètement, il a paru commode de reconstituer cette trame complexe et d'en illustrer les péripéties en suivant l'itinéraire d'un individu (Joseph-Dominique Guay) qui en a été à la fois un témoin proluxe, à titre de directeur-propriétaire d'un hebdomadaire local, et l'un des acteurs les plus engagés durant une vingtaine d'années. Ce procédé permettra aussi d'enrichir notre analyse en y intégrant une figure assez remarquable d'entrepreneurship régional et un écho de la grande utopie saguenayenne dans son essor et dans son déclin.

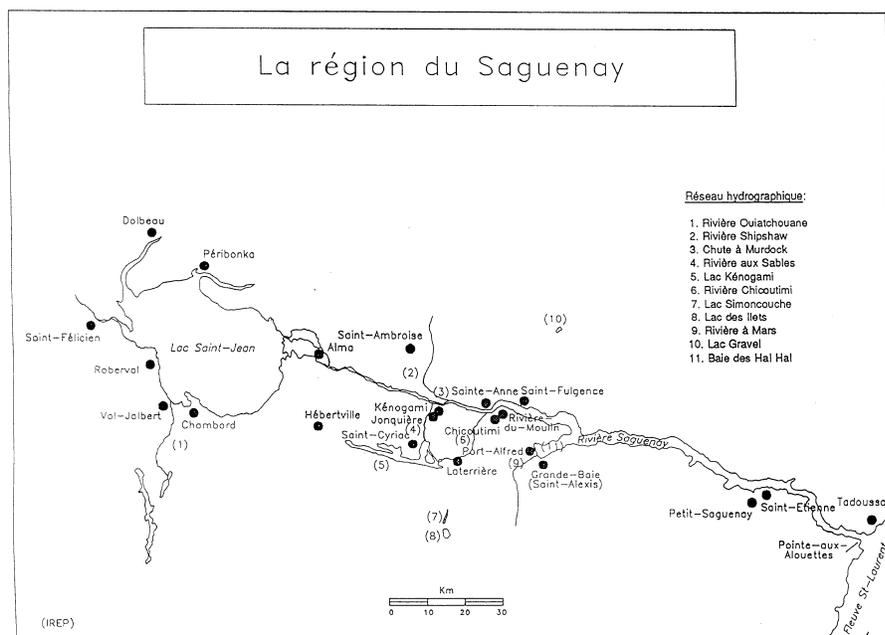


Figure 1 La région du Saguenay (carte de l'IREP).

Au plan de l'histoire sociale comme telle, on veut d'abord montrer comment s'entrecroisent divers scénarios (économiques, politiques, sociaux, culturels) dans une dynamique collective complexe qui eut pour effet de fixer pour longtemps les grands paramètres d'une société en formation. Un deuxième objectif consiste à retracer les ressorts culturels (et ethniques) d'un vigoureux entrepreneurship régional porteur de développements économiques assez spectaculaires. Un troisième vise à montrer comment, au gré de glissements successifs, le capitalisme international établit son emprise sur la dynamique régionale, tout en la fractionnant : d'un côté les ressources naturelles et la grande industrie, désormais gérées de l'extérieur, de l'autre le commerce et l'industrie locale, gérés de l'intérieur. Cette dualité paraît aujourd'hui familière; il est pourtant utile de voir dans quel contexte de projets collectifs, de conflits, de stratégies et de résistances elle a pris naissance. Cela dit, notre exposé n'en gardera pas moins une allure très empirique et même largement événementielle, les épisodes relatés illustrant vivement les clivages, processus et rapports de force. À ce propos, on notera que le texte ne montre pas vraiment les classes sociales à l'oeuvre (par exemple, les ouvriers de Dubuc ou de Price) mais plutôt les élites qui s'activaient à l'avant-scène, ce qui explique aussi la quasi-absence des femmes. Enfin, l'ethnicité est présente, comme on verra, en tant qu'elle installait une ligne de fraction entre certaines élites qui, autrement, partageaient les mêmes intérêts.

**Joseph-Dominique Guay,
entrepreneur, notable et homme public**

Joseph-Dominique naquit à Chicoutimi en 1866; il était le sixième fils de Marie-Émilie Tremblay et de Jean Guay (dit « Johnny »). Celui-ci, originaire de Charlevoix, mourut en 1880 après avoir amassé une petite fortune dans le commerce du bois, des pelleteries et de marchandises diverses. Il faisait chantier, exploitait des scieries et expédiait son bois par goélettes à la Malbaie (Charlevoix) et à Québec d'où il ramenait des chargements de matériaux et provisions à écouler sur le marché saguenayen. Il avait pris des contrats de William Price, mais ses intérêts s'étaient heurtés au puissant entrepreneur britannique, à l'endroit duquel il avait conçu une grande inimitié. Il se coiffait du titre de Sieur et il était devenu un ami de M^{gr} Racine (sa femme fut marraine d'une cloche qu'il avait offerte à la cathédrale). Il était, après l'évêque, le francophone le plus puissant de Chicoutimi¹. Il laissa en mourant un capital évalué à environ 100 000 \$, partie en argent, partie en créances hypothécaires².

Après le décès de son père, Jos.-D. gagna la confiance de sa mère et, très tôt, il put appuyer ses entreprises sur le capital familial. Lorsque la veuve mourut, il fut désigné exécuteur testamentaire et légataire universel. Une mince partie de l'héritage (13 500 \$) fut alors partagée entre ses frères et soeurs (mais ces derniers avaient déjà été avantagés de diverses façons du vivant de leur mère). Ainsi soutenu financièrement, le jeune Jos-D. put donner libre cours à toutes ses énergies et ambitions. De toute évidence, il désirait d'abord s'employer à faire prospérer ses propres affaires. Mais il avait aussi été marqué par les rapports entre son père et William Price et il en avait retiré une puissante motivation : affranchir la nouvelle région du joug qu'y faisait peser le monopole de Price, travailler au développement de l'économie saguenayenne au profit des intérêts locaux, démontrer que les Canadiens français étaient capables de prendre leurs affaires en main et de s'affirmer dans le monde industriel, favoriser l'émergence d'une société moderne, dynamique, à l'américaine, à l'encontre du modèle paternaliste et conservateur préconisé par le haut clergé saguenayen représenté par M^{gr} Michel-Thomas Labrecque. Ces objectifs étaient en droite ligne avec la tradition familiale, Johnny Guay ayant explicitement demandé à ce que son capital soit investi dans la région du Saguenay et serve à son développement. Après avoir complété son cours classique au Petit Séminaire de Chicoutimi, où des idées semblables étaient diffusées, il commença à Québec des études de droit qu'il ne finit pas; trop pressé par l'action, impatient de se lancer dans ses entreprises, il ne se sentait plus guère d'attrait pour les

1 Archives nationales du Québec à Chicoutimi (à l'avenir ANQC), Mémoires d'Anciens, n^{os} 139, 175; *Le Progrès du Saguenay*, 8 janvier 1904; 17 décembre 1896, p. 4. Voir aussi l'entrevue de l'auteur avec Louis Belley, petit-fils de Johnny Guay, le 28 août 1974.

2 Gaston Gagnon, « Pouvoirs et société à Chicoutimi : 1890–1915 », mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1979, p. 109–110.

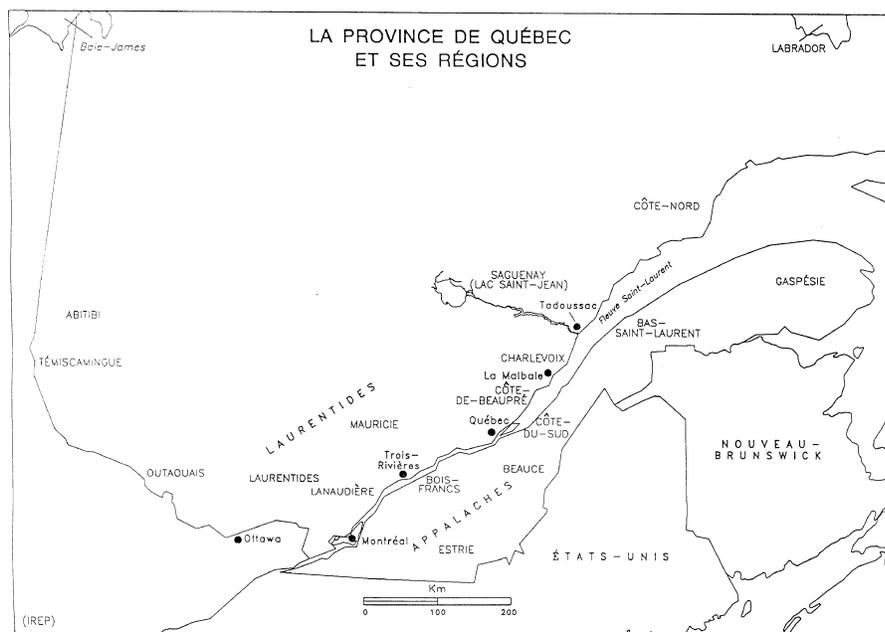


Figure 2 La Province de Québec et ses régions (carte de l'IREP).

prétoires et les pensums. On le retrouve en 1887 (à l'âge de 21 ans) de retour à Chicoutimi où il fut le cofondateur de l'hebdomadaire *Le Progrès du Saguenay*, dont il devint l'unique propriétaire et rédacteur en chef l'année suivante. En 1889, il épousa Maria Morin, fille d'un marchand de Chambord (Lac-Saint-Jean).

Il importe de dire d'abord que Guay fut un fervent artisan et propagateur de l'utopie saguenayenne qui prit naissance au temps de sa jeunesse et qui visait à faire du Saguenay une grande région urbaine et industrielle, sur le modèle étasunien, dont les limites s'étendraient jusqu'à la Baie James et qui — sait-on jamais? — acquerrait peut-être un jour le statut de province, sinon de pays. Des réseaux de chemin de fer amèneraient les matières premières (bois et minerais) et produits finis à Chicoutimi, d'où ils seraient exportés par bateau vers l'Europe et ailleurs. La nouvelle province, qui mettrait à profit ses immenses ressources hydroélectriques, serait parsemée de grandes villes et son économie serait symbolisée par les cheminées d'usines plus que par les épis de blé — bien que l'agriculture y aurait évidemment sa place. À partir de l'année 1893 surtout, Jos.-D. exploita à fond l'audience que lui procurait sa position au *Progrès du Saguenay* pour diffuser ces idées. En même temps, il voyageait au Canada anglais et aux États-Unis. En octobre 1893, par exemple, il se rendit à Chicago à l'occasion de la grande Exposition columbienne, pour visiter des industries et en profita pour voyager dans l'Ouest. Il y cherchait des leçons, des modèles à

imiter dans sa région, persuadé qu'avec l'effort, l'avenir de Chicoutimi pourrait reproduire le destin spectaculaire de Chicago³. Cette vision de l'avenir saguenayen, le jeune homme l'avait acquise d'abord de son expérience familiale, comme nous l'avons signalé, mais aussi, en très grande partie, de ses études au Petit Séminaire de Chicoutimi où plusieurs enseignants professaient l'utopie régionale. En outre, les journaux de Québec et de Montréal y faisaient régulièrement écho.

Désireux de plonger dans l'action et de fournir lui-même un exemple, il résolut d'implanter à Chicoutimi une manufacture de coton. Mais le projet n'eut pas de suite; il aurait fallu importer toute la matière première et le marché s'annonçait trop restreint⁴. Durant l'année 1895, avec l'aide de quelques associés (dont Julien-Édouard-Alfred Dubuc, le jeune gérant de la Banque Nationale)⁵, il fonda une compagnie pour installer l'électricité à Chicoutimi, puis une autre pour construire un aqueduc municipal (les deux entreprises furent bientôt regroupées sous le nom de Compagnie des Eaux et de l'Électricité). Il s'employa ensuite à un projet qui devait avoir d'énormes répercussions, soit l'établissement d'une manufacture de pâte à papier. Durant l'année 1896, de concert avec J.-E.-A. Dubuc, il avait tenté d'attirer à Chicoutimi le financier McFarlane qui exploitait des usines de pâte à papier en Ontario (Windsor, Sault-Sainte-Marie). Mais l'affaire en était restée là. Guay prit alors l'initiative de mettre sur pied une entreprise régionale, appuyée d'abord sur des capitaux locaux. Il ne semble pas exister de doute sur le rôle déclencheur joué par Jos.-D. dans cette affaire, comme le reconnut plus tard le protonotaire F.-X. Gosselin, premier secrétaire de la Compagnie de pulpe et compagnon de route de J.-E.-A. Dubuc pendant de nombreuses années⁶.

En novembre 1896, Joseph-Dominique convoquait à son bureau du *Progress du Saguenay* son frère Pierre-Alexis, J.-E.-A. Dubuc, Joseph Gagnon, marchand, et F.-X. Gosselin. Une seconde réunion s'y tint le 6 décembre suivant et c'est alors que fut formée la Compagnie de pulpe (Guay, président; Dubuc, trésorier). Les lettres patentes furent demandées et émises au printemps 1897. Le nom de Dubuc n'y figurait pas, ses fonctions à la banque le lui interdisant. La construction de l'usine débuta en octobre; Dubuc fut alors nommé directeur-gérant et il accéda au conseil d'administra-

3 Pour une histoire et une analyse détaillée de ces représentations utopiques, voir Gérard Bouchard, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle », *Canadian Historical Review*, vol. 70, n° 4, décembre 1989, p. 473-495.

4 ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 405, p. 21.

5 Entré à l'âge de 16 ans à la Banque Nationale de Sherbrooke en 1887, Dubuc fut envoyé à Chicoutimi en 1892 pour y créer et diriger une succursale.

6 Voir F.-X. Gosselin, *Historique de la Pulperie de Chicoutimi, 1895-1911*, document conservé aux Archives du Séminaire de Chicoutimi (à l'avenir ASC), Fonds F.-X. Gosselin, 30, pièce 1, p. 8. Ce témoignage est d'autant plus crédible qu'au moment où il a été rendu, Dubuc et Gosselin s'étaient brouillés avec Guay (*infra*). Voir aussi Réal Collard, « Dubuc et la compagnie de pulpe de Chicoutimi (1896-1927) », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1973, p. 14, note 4.

tion le mois suivant (il avait alors 26 ans). La production commença en janvier 1898 et la bénédiction officielle eut lieu en février, au milieu d'un grand « concert d'éloges » dont le *Progrès* fit longuement état, sous la plume de Jos.-D. lui-même.

D'après Jean-Joseph Guay, fils de Jos.-D. interviewé en 1952⁷, c'est son père (et plus exactement sa grand-mère) qui aurait fourni la plus grande partie du capital initial de 50 000 \$. Par la suite, c'est encore Jos.-D. qui aurait invité Dubuc à devenir directeur-gérant de la compagnie et l'aurait persuadé de quitter son poste à la banque en lui payant sa première année de salaire. C'est lui aussi qui aurait permis à l'usine de s'approvisionner à ses débuts, grâce aux concessions forestières qu'il avait héritées de son père, près des lacs Simon-Couche et Des Îlets, à une trentaine de kilomètres au sud de Chicoutimi. Mais très tôt, Dubuc prit le relais et s'imposa comme le véritable leader de l'entreprise, laquelle allait devenir la plus importante manufacture de pâte mécanique en Amérique⁸. Guay y demeura toutefois très actif. Il en fut le président jusqu'en 1901, puis le vice-président jusqu'en 1908; il agissait alors également comme surintendant des opérations forestières. Il joua en outre un rôle important, comme actionnaire et officier dans diverses entreprises reliées à la Compagnie de pulpe, parmi lesquelles : la Compagnie Générale du Port de Chicoutimi, la Société des Constructeurs Mécaniciens, la Compagnie des Eaux et de l'Électricité (qui exploita aussi un service de téléphone à partir de 1899).

Parallèlement à ces activités découlant de son association avec la Compagnie de pulpe, Jos.-D. battait plusieurs fers. Durant l'année 1898, il revenait à son idée d'établir une manufacture de coton à Chicoutimi⁹. La même année, il se portait acquéreur de l'ancienne scierie Price à Rivière-du-Moulin, tout près de Chicoutimi. Un peu plus tard, il devint actionnaire (1910), puis seul propriétaire (1916) de l'entreprise forestière *Les Bûcherons du Saguenay*. Il fut aussi directeur et actionnaire de deux briqueteries, l'une au Bassin, l'autre à Hébertville (Lac-Saint-Jean)¹⁰. Il s'intéressa au commerce et au transport; il fut en 1901 copropriétaire de *La Bonne Ménagère*, le premier magasin à « département » de Chicoutimi; il tenait une librairie attenante à l'édifice du *Progrès*; il annonçait constamment des marchandises diverses à vendre, allant du bois de poêle aux carrioles; il fut en 1899 l'un

7 ANQC, Mémoire d'Anciens, n° 405, p. 13. Voir aussi Raymond Desgagné, « Joseph-Dominique Guay (1866–1925) », *Saguenayensia*, juillet-août, 1968, p. 90.

8 Sur l'histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, voir Gaston Gagnon, *Un pays neuf. Le Saguenay — Lac-Saint-Jean en évolution*, Alma, Les Éditions du Royaume; Collard, « Dubuc et la compagnie de pulpe »; Jean-Pierre Charland et Jacques Saint-Pierre, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880–1980. Technologie, travail et travailleurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Documents et recherche, n° 23), 1990.

9 *Le Progrès du Saguenay*, 21 septembre 1898, p. 1.

10 *Le Progrès du Saguenay*, 3 mars 1898, p. 5; 20 octobre 1898, p. 1; 29 septembre 1910, p. 1; 13 janvier 1916, p. 3; entrevue avec Marius Piuze, réalisée par l'auteur le 16 août 1974.

des directeurs-fondateurs de la première Chambre de commerce; il fut propriétaire des deux premières automobiles à Chicoutimi, qu'il utilisait comme voitures de taxi (il fonda et présida en 1916 le Club Automobile de Chicoutimi). Il forma en 1898 une compagnie qui offrit de prendre à contrat le service de traversier entre Chicoutimi et Sainte-Anne; il fut « agent-vendeur » pour la Société de construction ouvrière¹¹.

Du côté de l'hôtellerie, il fut, avec J.-E.-A. Dubuc, parmi les principaux actionnaires et dirigeants du Château Saguenay, inauguré en 1897. L'hôtel de cinq étages (surmonté de deux grandes tourelles) comprenait 50 chambres. Les responsables du projet avaient manifestement été inspirés par l'exemple du Château Frontenac, ouvert à Québec en 1893. Alors que Jos.-D. en était le président, la Compagnie du Château Saguenay fut acculée à la faillite en 1899. Mais dès 1900, le Château était racheté par Jos.-D., qui en devint alors le seul propriétaire. Il le vendit en 1904 à un groupe d'investisseurs, puis le racheta en 1910¹². Mais aux yeux de certains contemporains, toutes ces tribulations demeuraient un peu suspectes. À certains moments, le Château fut aussi loué ou vendu à deux frères de Jos.-D. (Pierre-Alexis, Victor). À cette époque, les permis de vente de boissons, octroyés périodiquement par le conseil de ville, étaient hautement convoités en même temps que vigoureusement combattus par le clergé et plusieurs citoyens. Jos.-D. fut souvent mêlé de près à ces tractations, soit comme maire de la ville, soit comme requérant, et le Château Saguenay (appelé familièrement le Château Guay) n'avait pas très bonne réputation. En 1902, par exemple, l'évêque Labrecque intervenait auprès d'un représentant du gouvernement canadien pour empêcher l'incorporation du « Club Kénogami », dont l'un des buts était de vendre des boissons enivrantes. Or, la ville de Chicoutimi venait de refuser l'octroi d'une licence au Château « à cause des désordres notoires qui s'y sont passés depuis le commencement de son existence ». En fait, l'évêque soupçonnait un subterfuge de la part de Jos.-D., craignant que ses « associés » ne soient que des prête-noms et que la place d'affaires du nouveau Club soit tout simplement le Château Saguenay¹³.

Pour accommoder les clients du Château, Jos.-D. fit l'acquisition des droits de pêche sur le lac Kénogami, à 25 km au sud-ouest de Chicoutimi. Dans le même but, il tint une pourvoirie au lac Gravel, dont il était propriétaire, et en 1903, il se porta acquéreur des droits de pêche au saumon dans la Rivière-à-Mars (il publia plus tard un ouvrage sur la pêche). Peu à peu, il étendit ses activités dans le domaine du loisir : il devint propriétaire d'un club de chasse où il accueillait des financiers de Montréal et des États-Unis;

11 Toutes ces données sont tirées du *Progrès du Saguenay*, entre 1888 et 1920.

12 Informations provenant du *Progrès du Saguenay* et des données orales.

13 Archives de l'évêché de Chicoutimi, registre des lettres (à l'avenir AEC, RL), vol. 2, p. 177-178 (lettres à l'Hon. M. Duffy, 8 mai 1902). En 1923, Jos.-D. eut encore des démêlés dans une affaire du même genre (voir AEC, RL, vol. 3, p. 232, lettre du 11 mars 1923).

il forma avec l'un de ses fils une agence de voyage et publia de nombreux articles publicitaires dans des magazines sportifs américains.

Parallèlement, Jos.-D. vaquait encore à bien d'autres occupations. Il fut très actif dès 1889 dans l'immobilier, dans la construction domiciliaire, dans le prêt à intérêt. Il avait acquis une grande étendue de terrains vacants aux abords de l'usine de la Compagnie de pulpe, qu'il écoulait en lots à bâtir. En 1902, il offrait aussi une centaine d'emplacements en vente et, en 1909, il faisait élever des maisons sur ses terrains. La construction de l'église du Bassin en 1903 apporta encore de l'eau à son moulin, tout comme, à partir de 1917, la construction de l'usine de la Ha! Ha! Bay Sulphite à Port-Alfred. Il écrivait en 1904 : « Ceux qui ont des terrains ou des maisons à vendre font des affaires d'or »¹⁴. Il faisait aussi un commerce important de maisons plus « bourgeoises » dans le centre et l'est de la ville. Il achetait des terrains vagues ou des fermes aux abords de la ville, offrait de céder gratuitement à la municipalité des emplacements de rues en échange de travaux d'aqueduc. Il posséda aussi des terres à Saint-Ambroise, à Saint-Cyriac, sur la rive nord du Saguenay et ailleurs. À diverses reprises enfin, *Le Progrès* signalait ses interventions dans le crédit hypothécaire.

Les activités immobilières de Jos.-D. étaient facilitées par son association très étroite avec le monde agricole — il s'intéressait tout particulièrement aux terres situées à proximité de Chicoutimi. Mais, indépendamment des profits qu'il a pu en retirer (il vendait les produits de ses fermes, faisait le commerce des graines de semence), son engagement en faveur de la cause agricole fut très intense. Nul plus que lui ne se dévoua pour accélérer la modernisation et le développement de l'agriculture saguenayenne à cette époque. Entre 1895 et 1918, il fut tour à tour, et presque sans interruption, directeur, vice-président ou président de la Société d'agriculture du comté. À peu près durant la même période, il occupa des fonctions analogues au sein du Cercle agricole de Chicoutimi. À titre de conférencier agricole, il a visité à plus d'une reprise toutes les paroisses du Haut-Saguenay, prêchant en faveur de l'ensilage, des engrais chimiques, d'une meilleure alimentation des vaches, d'un accroissement des cultures fourragères, d'une hausse des rendements laitiers. Prônant une extension de la saison de lactation des vaches (jusque-là réduite à six ou sept mois), il était fier de pouvoir offrir en vente, en plein mois de janvier, du lait « de première qualité ». Il exploitait avec succès, à proximité de la ville, une ferme réputée (les Fougères) qui lui valut en 1899 une médaille d'argent au concours provincial du Mérite agricole. À différentes périodes, il posséda quelques fermes entre Jonquière et la Baie des Ha! Ha! Il exposait dans la vitrine de son imprimerie à Chicoutimi un échantillon des produits de ses champs et se servait abondamment de son hebdomadaire pour diffuser ses idées. Il fut ainsi l'un

14 *Le Progrès du Saguenay*, par exemple les éditions du 12 juin 1902, p. 5; du 12 mars 1903, p. 5; du 21 avril 1904, p. 4; et du 23 décembre 1909, p. 6.

des premiers en 1893 à préconiser l'évaluation du lait sur la base de sa teneur en gras et non seulement de son poids. En 1894, il n'y avait que deux fermes dans la région de Chicoutimi à être équipée d'un silo, la sienne et celle des prêtres du Séminaire. Il élevait, pour la vente, des étalons reproducteurs qui lui valurent quelques prix à l'Exposition agricole de Québec.

Il joua également un rôle pionnier dans la mise sur pied de syndicats de vente de fromage. En juin 1895, il fonda avec J.-E.-A. Dubuc puis présida le premier syndicat (« bourse ») pour la vente en bloc du fromage saguenayen à des acheteurs de Québec et de Montréal. Vingt-et-une fabriques y étaient alors affiliées. La production était vendue aux enchères à Chicoutimi, ordinairement tous les quinze jours et selon les prix pratiqués à Montréal. L'idée était d'éviter aux producteurs de se placer dans une situation vulnérable en négociant individuellement avec les acheteurs. Mais l'affaire ne dura pas très longtemps; Guay dut la relancer au printemps 1902 en instituant un système de représentation locale, les paroisses affiliées déléguant l'un des leurs au comité de direction. À son tour, ce nouveau syndicat fut réorganisé en juin 1904; il semble qu'il ait connu une carrière plus longue que ses prédécesseurs¹⁵.

Parallèlement à toutes ces activités, Jos.-D. s'activait dans le domaine de la presse. Dès 1887, à l'âge de 21 ans, il fut associé, comme rédacteur, à la fondation de l'hebdomadaire *Le Progrès du Saguenay*, dont le propriétaire était Alphonse Guay, son frère. Vers la fin de 1888, il en devint propriétaire et rédacteur en chef. Pendant 20 ans (il en fut le seul rédacteur de 1888 à 1905), il utilisa cette tribune pour assurer la promotion de ses affaires, pour diffuser sa vision grandiose du développement et de l'avenir du Saguenay, pour plaider ses causes et mener ses batailles — qui furent nombreuses — et enfin pour régler ses comptes avec ses adversaires politiques, idéologiques ou autres. Le journal accordait toujours une place de choix à la chronique de la politique municipale, dans laquelle Jos.-D. était directement engagé. Le ton était presque toujours polémique et les controverses en apparence idéologiques tournaient vite aux attaques personnelles. Il arriva parfois à Jos.-D. d'écrocher le clergé, de manquer un peu de respect à Sa Grandeur elle-même, ou de prendre sur les questions nationales des positions qui n'étaient pas tout à fait conformes à celles de l'Église. Ceci lui valut quelques rappels bien sentis, avec ordre de rétractation, sous peine de dénonciation formelle du haut de la chaire de la cathédrale. À l'occasion, Jos.-D. sut résister à ces sommations et il en paya le prix, devant compter partout avec

15 Sur ce sujet, voir *Le Progrès du Saguenay*, notamment : 25 avril 1895, p. 5; 27 mars 1902, p. 4; 16 juin 1904, p. 2. Sur les activités de Jos.-D. (et de sa mère, M.-Émilie Tremblay) dans le domaine des affaires, voir également Alfred Dubuc, « Classe capitaliste, accumulation de capital et idéologie du progrès à Chicoutimi à la fin du XIX^e siècle », *Saguenayensia*, vol. 36, n^o 4, octobre-décembre, 1994, p. 28-40.

l'hostilité grandissante de la hiérarchie, à commencer par M^{gr} Labrecque, qui fut évêque du diocèse de Chicoutimi de 1892 à 1927.

Le Progrès consacrait aussi beaucoup de place à toutes les questions agricoles, grandes et petites, dont Jos.-D. était visiblement passionné. Il tenait lui-même une chronique régulière dans laquelle il annonçait les dernières découvertes agronomiques, vantait les vertus des nouvelles machines « révolutionnaires », dissertait savamment des avantages et inconvénients de tel type de fourrage qu'il avait lui-même mis à l'essai et auquel il fallait, si l'on voulait suivre le progrès, préférer cet autre — dont, justement, il avait encore quelques provisions à vendre, mais les intéressés devaient faire vite... Le journal abreuvait aussi ses lecteurs de longs commentaires de l'activité industrielle et commerciale, à laquelle s'ajoutaient les colonnes habituelles sur la vie sociale de la petite bourgeoisie chicoutimienne (les réceptions les plus « distinguées », les plus « brillantes » de la semaine), les nouvelles d'Europe, les faits extraordinaires et incroyables, sans oublier les conditions de pêche dans les lacs environnants, notamment ceux où Jos.-D. tenait pourvoirie. À la longue, Jos.-D. devint un personnage très populaire dans la communauté. Les gens les plus humbles s'adressaient à lui pour un tout ou pour un rien. Des passants arrêtaient aux bureaux du *Progrès* pour obtenir des informations pratiques, des conseils : une jument atteinte du « souffle » transmet-elle la maladie à son poulain? Comment tenir sa comptabilité? Comment contester son évaluation foncière? On lui écrivait pour lui demander la différence entre un roi et un empereur, dans quel continent se trouvent les plus hautes montagnes, quels furent les premiers représentants du parti conservateur au Saguenay; et puis, serait-il assez aimable pour effectuer telle ou telle course en ville...^{16?}

Au début de 1908 (ou vers la fin de 1907), *Le Progrès du Saguenay*, apparemment à l'initiative du haut clergé que Jos.-D. avait fort indisposé à diverses reprises, fut acquis par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, officiellement présidé par un certain Elzéar Dallaire. Cet événement est très significatif; nous verrons qu'il coïncide avec un revirement important dans le destin professionnel de Jos.-D.

En son temps (1806–1880), Johnny Guay avait été maire de Chicoutimi. Encore là, Jos.-D. suivit son exemple en se faisant élire à la mairie en janvier 1895, sous la bannière du Parti de l'Ordre, du Progrès et des Intérêts de la ville. Il s'y fit élire une quatrième et dernière fois en 1901 et fut obligé de démissionner en 1902. Ces sept années furent sans aucun doute parmi les plus mouvementées et, à la fois, les plus remarquables et les plus sombres de l'histoire de la ville (nous y reviendrons). Au chapitre des activités publiques, mentionnons aussi l'engagement de Jos.-D. comme président ou officier de nombreuses associations comme la Société Saint-

16 Voir à ce sujet *Le Progrès du Saguenay*, par exemple les éditions du 24 avril 1902, p. 1 et du 8 mai 1902, p. 1.

Jean-Baptiste, la Société du Bon Parler français (dirigée par Adjutor Rivard), la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'Union Musicale de Chicoutimi, le Cercle de Conférences (Jos.-D. y racontait ses voyages). Il fut, enfin, omniprésent dans de nombreuses activités de loisir : association de chasse et pêche, Club du Patinoir (*sic*) et le reste.

Toutes ces entreprises lui ont valu le surnom de Jos. Guay le Boeuf (et plus exactement : le « beu », comme l'appelaient encore familièrement les vieux informateurs que nous avons rencontrés au début des années 1970). Le mot veut souligner, bien sûr, les énormes capacités physiques de Jos.-D. qui, en dehors de ses longues heures de travail, ne se privait pas en outre de loisirs dont certains ont un peu terni sa réputation; mais le « beu », c'est aussi à cause de l'acharnement que Jos.-D. mettait à poursuivre ses projets, ses intérêts et ses adversaires.

Élites locales, modèles de développement et conflits de pouvoir

Il importe de souligner qu'autour de Jos.-D., c'est toute une génération d'hommes d'affaires qui montait (et qui, plusieurs décennies plus tard, valut à Chicoutimi sa réputation de « ville des Cadillacs »). L'enseignement que dispensait le Petit Séminaire (dans son cours commercial et dans son cours classique) y était pour quelque chose. Il se trouvait là, entre 1880 et 1900, un groupe de prêtres (M^{gr} Eugène Lapointe, compagnon de route de J.-E.-A. Dubuc, est le plus connu) qui avaient à coeur le développement de la région et veillaient aux intérêts et à la promotion des « nôtres »¹⁷. Le monopole des capitalistes anglophones sur les ressources locales y rencontrait peu de sympathie et, d'une façon ou d'une autre, ce message était présent dans les valeurs et les motivations inculquées aux jeunes élèves. Parmi ceux-ci se trouvaient Jos.-D. et son beau-frère, Louis-de-Gonzague Belley, engagés très tôt dans la lutte contre « l'empire » Price. Mais il s'en trouva au moins une quinzaine d'autres, marchands, industriels, avocats, députés, qui s'employèrent à promouvoir ou à exploiter l'industrialisation naissante, conscients des avantages offerts par la région à cause de son potentiel hydroélectrique, de ses ressources forestières et de l'importante voie maritime que représentait la rivière Saguenay¹⁸. Ils voyageaient beaucoup hors de la région et à l'étranger, s'associaient de toutes les manières pour acheter ceci ou cela, pour former des compagnies, pour faire pression sur tel ou tel ministre à Québec et à Ottawa. Ils animaient la Chambre de commerce, étaient toujours

17 Voir à ce propos Dubuc, « Classe capitaliste, accumulation de capital », p. 28-40.

18 Mentionnons, plus particulièrement, Joseph Gagnon (fondateur de la maison Gagnon et Frères, avec son frère Louis), Onésime Côté et Elzéar Boivin (à l'origine de la maison Côté et Boivin), J.-A. Claveau, P.-H. Boily, H. Petit (député au provincial de 1892 à 1919), F.-X. Gosselin, Ludger Alain, David Tessier, P.-L.-N. Vézina et, bien sûr, J.-E.-A. Dubuc, le plus important d'entre eux.

à l'affût d'un gisement minier quelconque et menaient grand train¹⁹. On les appelait les « Américains » de Chicoutimi.

Cette élite d'affaires a mordu dans l'utopie régionale évoquée plus haut mais à sa manière, qui n'était pas celle du clergé et de plusieurs membres des professions libérales. Car cette utopie obéissait en réalité à deux ressorts et recouvrait deux modèles de société. Pour les uns, il s'agissait surtout de profiter de l'ouverture d'une grande région pour racheter les défaites de la nationalité dans la vallée du Saint-Laurent. Comptant mettre à profit l'immense territoire qui s'étendait jusqu'à la Baie James et au Labrador, on visait à réactiver en quelque sorte le projet national canadien-français, mais en reproduisant l'ancien modèle rêvé, centré d'abord sur la religion, la langue, la famille, la vie rurale. C'était, en ce sens, un projet traditionnel, continuiste, qui voulait perpétuer dans un espace neuf la vieille tradition française. Pour d'autres, c'était plutôt un projet de rupture par rapport à l'ancien modèle canadien-français; on voulait faire du neuf, en s'inspirant largement du modèle de la frontière étasunienne : esprit d'entreprise, enrichissement, industrialisation, progrès, tels étaient les mots d'ordre. Ce programme eut du reste des échos bien au-delà de Chicoutimi. À Jonquière, en 1899, des entrepreneurs locaux financés en bonne partie par des cultivateurs des environs parvinrent à mettre sur pied une petite pulperie (rachetée plus tard par Price). L'année suivante, une autre manufacture de pâte fut ouverte, cette fois à Péribonka, au nord du lac Saint-Jean, à l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires de Roberval ayant à leur tête Thomas du Tremblay. Une quatrième usine fut érigée en 1901 près de la rivière Ouiatchouan, à proximité de Roberval; le principal promoteur en était Damase Jalbert, qui donna son nom à la petite ville industrielle naissante (Val-Jalbert). Enfin, dès 1891, le conseil municipal de la paroisse d'Hébertville (à l'est du lac Saint-Jean) prenait des dispositions fiscales pour favoriser la construction « d'une manufacture de pulpe et de papier »²⁰.

À Chicoutimi, toutes ces initiatives industrielles et commerciales firent émerger une petite bourgeoisie qui ne demandait qu'à afficher sa réussite. On rivalisait « d'élégance » et de déploiement dans les réceptions qui se succédaient chez l'un et chez l'autre, et dont les journaux locaux se plaisaient à donner de longs comptes rendus. De « gracieuses fillettes » y évoluaient « en de charmants menuets ». On s'y lisait des adresses, la table était toujours comblée des mets et des vins « les plus fins ». Les convives y dansaient « à la mode des vieux pays », se livraient aux jeux de société les plus « plaisants » et faisaient parade — les dames surtout — des dernières modes importées de Québec, de Montréal et d'ailleurs — c'était l'épo-

19 Voici un exemple parmi de nombreux autres. En 1892, Dubuc crut avoir repéré d'importants dépôts de mica en divers endroits de la région, jusqu'à Tadoussac. Il fit faire des prospections, envoya des échantillons aux États-Unis, tenta vainement d'intéresser des investisseurs américains puis européens.

20 Normand Séguin, *La conquête du sol au XIX^e siècle*, Sillery, Boréal, 1977, p. 230.

que où le tailleur Uldéric Jobin effectuait des séjours à New York pour en ramener « les toutes dernières coupes ». Joseph-Dominique fut l'un de ceux qui s'activèrent beaucoup dans ce petit monde. Il recevait lui-même « comme un grand seigneur », faisant le service « à la française » : des domestiques lui apportaient les plats à table et Jos.-D. servait ses invités. Il ménageait des pauses au cours desquelles il faisait goûter des cigares fins à ces messieurs²¹. Le salon était richement meublé de pièces anciennes, dont une très vieille et très précieuse horloge « grand-père » qui appartenait depuis longtemps au patrimoine familial. Derrière sa résidence, Jos.-D. entretenait un « jardin d'hiver » comprenant un aquarium dans lequel il déposait les plus beaux spécimens de la faune maritime régionale et où il puisait pour agrémenter sa table, au grand plaisir de ses (toujours) « distingués invités ». Cet aquarium suscitait une énorme curiosité, d'autant plus qu'il était — selon les dires de son propriétaire — une réplique exacte de ce qu'on pouvait voir au célèbre Élysée Palace Hôtel de Paris.

Mais cette homogénéité de façade dans les genres de vie cachait un échiquier social et politique profondément divisé dont les lignes de force allaient bien vite affleurer. Les intérêts de cette petite bourgeoisie (dans laquelle il faut inclure les représentants du clergé diocésain) se heurtaient à différentes échelles et selon des axes bien précis, mais en superposition ou en surimpression : la réalité municipale et régionale était un théâtre assez compliqué de marionnettes où se déployaient simultanément les stratégies concurrentes des grands et des petits, de l'intérieur comme de l'extérieur. On peut distinguer quatre axes de tensions et de conflits.

Francophones contre anglophones

Le premier opposait la bourgeoisie francophone en émergence au capital anglophone. Mais une restriction s'impose aussitôt; dans un premier temps, cette opposition était en fait presque exclusivement dirigée contre la famille Price qui, jusque vers la fin du XIX^e siècle, détenait les droits de coupe sur presque toute la forêt saguenayenne. « L'empire » des Price, comme on disait couramment, était constitué de près de 8 000 kilomètres carrés de forêts et de plus de 14 000 acres de terre en culture ou en prairie dont la production servait à alimenter les nombreux chantiers forestiers dans la région²². Il s'y ajoutait des scieries (une dizaine à la fin du siècle), dont la

21 Témoignage (recueilli le 5 août 1972) de A. Caron, marchand de Chicoutimi, né en 1882; il était le neveu de Jos.-D. Entretien avec Gertrude Guay, fille de Jos.-D., en septembre 1973 (elle était alors âgée de 70 ans et vivait au Nouveau-Brunswick).

22 Michel Guérin, « Évolution spatiale de la maison Price au Saguenay — Lac-Saint-Jean (étude géographique) », mémoire de baccalauréat (géographie), Université du Québec à Chicoutimi, 1979. Ceci, pour le Saguenay seulement; Price possédait aussi des droits de coupe et des scieries dans l'Outaouais, Charlevoix et le Bas-Saint-Laurent. Rappelons qu'au Saguenay, la famille Price fut d'abord représentée par William, le pionnier, qui mourut en 1867. Il fut remplacé par trois de ses fils (David Edward, Evan John, William II Evan). Vers la fin du XIX^e siècle, c'est un petit-fils, William III

principale était située à Chicoutimi, près de la rivière du même nom, dans le quartier du Bassin (le bois était exporté en Angleterre). Dans les années 1870–1880, plus de 200 hommes y travaillaient; la plupart d’entre eux habitaient des maisons possédées par la compagnie. Ils étaient payés en bons (« pitons », « grimaces ») utilisables uniquement aux magasins des Price, qui en fixaient eux-mêmes les conditions d’échange, souvent au détriment des ouvriers. Ce fut la raison pour laquelle les travailleurs du moulin de Saint-Alexis (Baie des Ha! Ha!) se mirent en grève en 1881. En réalité, les archives saguenayennes²³ abondent en récriminations contre le régime institué par l’industriel anglophone, qu’il s’agisse des conditions de travail (dans les chantiers, en particulier) ou des pratiques de crédit hypothécaire aux dépens de cultivateurs qui y laissaient finalement leur terre, qu’il s’agisse des pressions exercées auprès d’agents du gouvernement pour faire obstacle à l’émission de titres de propriété en faveur de colons²⁴, ou encore des stratégies employées pour éliminer soit les petits concurrents locaux, soit les petits entrepreneurs qui lui servaient de sous-traitants²⁵.

Un épisode qui est resté longtemps dans la mémoire populaire et qui a été ressuscité par l’historien J.-P. Simard puis R. Lapointe²⁶ concerne les efforts entrepris au milieu du XIX^e siècle par un missionnaire oblat pour soustraire la paroisse naissante de Laterrière (« Grand-Brûlé ») à l’emprise de Price et de ses agents. Le père Jean-Baptiste Honorat était arrivé à Laterrière vers la fin de 1845 ou au tout début de 1846. À l’aide des colons qui y étaient déjà établis, mais bien avant l’érection de la paroisse, il forma le projet d’en faire une colonie « libre » qui exploiterait sa propre scierie et ferait le commerce de sa production en dehors du réseau contrôlé par Price. Il nourrit des projets ambitieux d’acquisition de terres publiques, de con-

(1867–1924), qui prit le relais et relança l’entreprise dans le secteur de la pâte et du papier. Voir Louise Dechêne, « Les entreprises William Price, 1810–1850 », *Histoire sociale/ Social History*, vol. 2, n° 4, avril 1968, p. 16–52, et « William Price », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Québec, Presses de l’Université Laval, 1977, p. 707; William F. Ryan, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896–1914)*, Québec, Presses de l’Université Laval, 1966, chapitre 4.

23 Nous pensons ici aux correspondances, journaux, mémoires divers et, tout spécialement, aux corpus de données orales (par exemple, les quelques 900 entrevues de vieillards réalisées depuis les années 1930 par les soins de la Société historique du Saguenay et maintenant conservées aux ANQC).

24 Comme dans d’autres régions du Québec, l’opposition entre les colons et les industriels forestiers dura plusieurs décennies au Saguenay. D’une façon générale, le lotissement des terres en vue de la colonisation réduisait d’autant les espaces de coupe disponibles aux compagnies forestières. Celles-ci répliquaient de diverses façons, par exemple en contestant aux colons le droit de vendre le bois issu des défrichements, ou en refusant de l’acheter — sinon à des conditions dérisoires.

25 À ce sujet, voir notamment Dechêne, « Les entreprises William Price » et « William Price »; Jean-Paul Simard, « Survol de l’histoire économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean », dans A. Lapointe, P. Prévost et J.-P. Simard (dirs), *Économie régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1981.

26 Jean-Paul Simard, « Une fondation pas comme les autres. Le Grand-Brûlé », *Saguenayensia*, vol. 12, n° 4, juillet-août 1970, p. 86–89; Raoul Lapointe, *Combat de titans au coeur d’un royaume*, Chicoutimi, Éditions de La Pinière, Société historique du Saguenay, n° 49, 1996.

struction de routes et de développement industriel. Tous ces projets heurtaient les intérêts de William Price qui usa de ses influences pour y mettre fin. En 1849, brisé par les intrigues et lâché par ses supérieurs, Honorat dut renoncer et quitter Laterrière.

À Chicoutimi même, par le truchement de leurs agents, les Price ont exercé une très forte influence sur le conseil municipal, faisant au besoin intervenir leurs hommes de bras (« boulés ») durant les élections (*infra*). Ces pratiques les rendaient impopulaires, et d'autres aussi, un peu insolites, comme d'appeler leurs chevaux de noms de famille canadiens-français : sur la ferme qu'ils exploitaient à la Baie des Ha! Ha! vers 1880, deux chevaux de trait s'appelaient, par exemple, Tremblay et Savard²⁷. Ils détenaient aussi des baux qui leur conféraient des droits de pêche exclusifs sur diverses rivières à saumon de la région et de la Côte-Nord. À Chicoutimi, Alexander Blair, qui fut conseiller municipal et même pro-maire, ne pouvait s'exprimer en français, ce qui en indisposait plusieurs²⁸.

Le clergé saguenayen prenait à coeur la défense et la promotion de la nationalité canadienne-française et ses rapports avec la famille Price furent marqués de certaines tensions. M^{gr} Eugène Lapointe, par exemple, ami de Dubuc et Supérieur du Séminaire, estimait que l'assujettissement économique provoqué par le régime Price avait retardé d'au moins 30 ans le « développement normal » de la région²⁹. L'*Oiseau Mouche*, journal du Séminaire, diffusait ces idées à la fin du siècle. D'autres membres du clergé ont prononcé des jugements analogues sur le monopole exercé par la famille Price à partir de la décennie 1840 : par exemple, l'abbé François Pilote ou l'abbé Jean Bergeron, missionnaire agricole (cité par W. F. Ryan)³⁰. Cela dit, les relations entre les Price et le clergé donnèrent rarement lieu à des conflits ouverts³¹. Il faut en donner crédit aux efforts de diplomatie déployés par les représentants de la famille à l'endroit des ecclésiastiques, et en particulier de l'Ordinaire. M^{gr} Labrecque ne prenait pas à la légère les affaires de la nationalité, allant même à l'occasion jusqu'à mettre en cause l'orthodoxie des Chevaliers de Colomb. En 1916, le chapitre local avait en effet demandé à être officiellement associé à une cérémonie religieuse quelconque, ce qui leur avait été refusé : sa Grandeur n'était pas convaincue du mérite de l'association, « surtout au point de vue canadien-français »; il

27 ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 319, p. 3.

28 À l'occasion d'un banquet en 1899, il fut incapable de lire une adresse en français et il dut faire appel au service du greffier du conseil municipal (*Le Progrès du Saguenay*, 9 novembre 1899, p. 1).

29 Lettre du 19 mars 1924, reproduite dans Gagnon, *Un pays neuf*, p. 144–147.

30 François Pilote, *Le Saguenay en 1851. Histoire du Passé, du Présent et de l'Avenir probable*, Québec, 1852, p. 66, 80–81; Ryan, *The Clergy and Economic Growth*, p. 171.

31 Comme il arriva, par exemple, à Saint-Alexis de Grande-Baie en 1890 au sujet d'un terrain sur lequel la fabrique prétendait détenir des droits (AEC, lettre du curé Joseph Roy à l'évêque, le 27 septembre 1890).

l'accusait d'être sous influences irlandaises³². On se doute qu'il n'entretenait pas de préjugé favorable à l'endroit des industriels protestants et anglophones qui oeuvraient en maîtres au Saguenay. Les Price surent déjouer ces sentiments en se montrant très généreux envers les oeuvres du clergé. À Saint-Étienne (près de Petit-Saguenay) où ils exploitaient une grosse scierie, ils avaient largement contribué en 1889 à la construction de l'église, si bien que le curé Elzéar Lavoie disait entretenir les relations les plus courtoises avec la famille. Souvent, dans les agglomérations naissantes, ils fournissaient gratuitement le bois pour l'édification de la chapelle. Il leur arrivait aussi de faire cadeau d'une cloche pour l'église de la paroisse. En 1890, Evan John contribua financièrement à meubler le nouvel évêché.

Cette générosité faisait croire à certains qu'au fond, ces Price étaient probablement catholiques, ou tout comme. Avant la création du diocèse de Chicoutimi, lorsque l'archevêque Baillargeon venait de Québec effectuer sa visite des paroisses du Saguenay, c'est David Edward Price qui lui offrait l'hospitalité et qui le transportait « en carrosse à deux chevaux »³³. À la même époque, Evan John rendait régulièrement visite au grand-vicaire Dominique Racine; ce dernier était invité chaque année à pêcher le saumon à Saint-Alexis de Grande-Baie. Tout cela faisait dire que les prêtres se laissaient séduire et manipuler par les cadeaux de Price. Selon un témoin de l'époque, le vieux William se serait déjà vanté au cours d'une période électorale : « J'ai mon élection. J'ai envoyé tant de farine à tel curé, telle chose à un autre »³⁴. Mais, comme nous verrons, toutes ces pratiques de bonne entente, qui mettaient du vernis dans les relations entre les individus, demeuraient assez superficielles; fondamentalement, même si elle souffrait bien des accommodements, l'Église saguenayenne ne pouvait pas être du clan de l'anglophone protestant.

Sous ce rapport, la ligne de pensée de Jos.-D. était droite et claire : il fallait abattre le monopole odieux de Price. On peut trouver un excellent exposé de sa position dans une série d'une quinzaine d'articles qu'il fit paraître dans son journal entre le 23 août et le 27 décembre 1906. Il y dénonçait les privilèges que le gouvernement octroyait à la famille Price, laquelle payait très peu de droits de coupe; il s'en prenait aux conditions faites aux employés des chantiers et des scieries, traités comme des « esclaves », mal nourris et campés dans des « huttes »; il déplorait l'apathie des Canadiens français qui se soumettaient à un régime aussi abusif. Dans ces textes comme dans plusieurs autres, c'est une réaction nationaliste qui inspirait Jos.-D. Il faisait reproche aux propriétaires de la pulperie de Jon-

32 AEC, RL, vol. 3, p. 73, lettre du 19 janvier 1916 à J.-E. Dufour.

33 ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 142, p. 230. Sur ce qui précède, voir *Le Progrès du Saguenay*, 23 mai 1889, p. 3, et 14 août 1890, p. 3. Voir aussi ANQC, Mémoires d'Anciens, n°s 69 (p. 137), 73 (p. 157), 182 (p. 189), 203 (p. 12).

34 ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 115, p. 62.

quière d'avoir vendu leur entreprise aux Price en 1901. Il se félicitait de ce que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi ait favorisé l'ascension sociale des Canadiens français, en particulier des plus humbles d'entre eux³⁵. Il saluait les efforts faits par les commerçants de Chicoutimi pour utiliser le français sur leurs enseignes. Il espérait que l'industrialisation saguenayenne, en suscitant un grand besoin de main-d'oeuvre, permettrait de rapatrier quelques-uns des « nôtres » émigrés en Nouvelle-Angleterre...

Ces sentiments étaient largement répandus dans l'ensemble de la population, et surtout dans les milieux populaires. Mais on relève peu d'actes d'hostilité ouverte envers les Price. À la Baie des Ha! Ha!, des braconniers sévissaient régulièrement à la Rivière-à-Mars pour embêter, disait-on, la famille Price qui y détenait les droits de pêche. Et à Chicoutimi, en 1895, Louis-de-Gonzague Belley, alors jeune avocat, avait voulu endommager un monument élevé à la mémoire du vieux William (face à l'actuel Hôtel-Dieu) et le proclamant « père du Saguenay ». L'abbé Jean Bergeron, évoqué plus haut, avait dénoncé lui aussi cette « pierre menteuse ». Pour le reste, l'hostilité envers les Price relevait d'une sorte de culture orale, bien ancrée.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi contre la Compagnie Price

De plusieurs façons, l'axe d'opposition qui vient d'être décrit en recoupaît un deuxième, se déployant cette fois au plan industriel. En effet, l'hostilité envers les Price a été canalisée principalement dans l'édification de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Dès sa naissance, cette initiative a baigné dans un climat de conflit, sinon de complot. Par exemple, pour s'assurer le contrôle de la force hydraulique de la rivière Chicoutimi, Jos.-D. et ses associés devaient acquérir une petite île qui appartenait à Price, mais sans éveiller ses soupçons. Ils y parvinrent en usant d'un subterfuge : Jos.-D. acheta l'île en prétextant qu'elle était destinée à son fils Jean-Joseph qui voulait y élever des lapins — ce qu'il fit en effet pendant quelque temps³⁶. Les promoteurs de la Compagnie de pulpe voulaient briser le monopole anglophone en lui livrant bataille sur son propre terrain. Du même coup, on entendait démontrer que les Canadiens français, eux aussi, s'y entendaient aux affaires, qu'ils n'étaient pas voués aux tâches subalternes par manque de talent. Ces deux sources de motivation ont été exprimées en de si nombreuses occasions par les acteurs eux-mêmes qu'il n'est guère utile d'y revenir. Quant aux observateurs francophones de Québec et de Montréal, c'est surtout sur le registre nationaliste qu'ils ont salué la réussite de ces

35 Son fils Jean-Joseph, interviewé en 1952, confiait : « Quand papa allait à la Pulpe avec des visiteurs, un de ses grands plaisirs était de saluer des hommes qui travaillaient sur les métiers ou dans les cours et qui, auparavant, avaient été des quêteux... et qui maintenant gagnaient fièrement leur vie » (ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 405, p. 23).

36 Entretien avec Jean-Joseph Guay, réalisé en 1952. ANQC, Mémoires d'Anciens, n° 405, p. 21.

« Américains » de Chicoutimi...³⁷. Il faut dire que Dubuc et les siens ne se privaient pas de faire connaître leurs succès, incontestables au demeurant. Ils se targuaient d'être le premier groupe de Canadiens français à se lancer dans la grande industrie de la pâte à papier et d'avoir fait partie égale avec les plus gros concurrents. En fait, en 1910, la Compagnie de pulpe était devenue le plus gros producteur de pâte à papier au Canada et sa croissance allait se poursuivre pendant une dizaine d'années. Sur un autre plan, la Compagnie se plaisait à faire valoir qu'elle était un employeur plus humain que les Price : elle payait les salaires en argent, ne faisait pas travailler le dimanche, se souciait des conditions de logement, de l'hygiène et des loisirs des ouvriers.

Le groupe Price n'en resta pas là. Il ferma en 1905 la scierie du Bassin à Chicoutimi, mais déjà il avait pris pied dans la fabrication de la pâte en achetant l'usine de Jonquière en 1901 et, surtout, en fondant en 1911 la ville et l'usine de Kénogami. Il fut question ensuite, et pendant plusieurs années, de bâtir un très gros établissement de pâte et papier un peu à l'est de Chicoutimi — le fameux projet de Ville Saguenay, qui ne se concrétisa jamais. On peut d'ailleurs se demander s'il y avait là plus qu'une rumeur destinée à énerver Dubuc et son monde. Car, pendant toutes ces années, à partir de la formation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, le groupe Price ne désarma pas, profitant de toutes les occasions pour rendre la vie difficile à son rival³⁸ qui ne se privait pas non plus de rétorquer. Ces âpres luttes ont dominé pendant trois décennies la vie municipale et régionale, avec bien des prolongements judiciaires, politiques et financiers à Québec et à Montréal. La rivalité portait essentiellement sur la concession des droits de coupe, l'approvisionnement en capitaux, l'accès aux marchés et le patronage des élus locaux. Mais elle a vite dégénéré, comme nous verrons, en une multitude de conflits secondaires et d'escarmouches³⁹, les principaux affrontements survenant autour de six affaires : les demandes de subventions adressées à la Ville de Chicoutimi par la Compagnie de pulpe, la propriété de terrains situés sur le site des installations de la Compagnie de pulpe, le contrôle sur les réserves hydrauliques du lac Kénogami⁴⁰, le réaménagement du port de Chicoutimi qui devait permettre à la Compagnie de pulpe

37 À Chicoutimi, ces témoignages furent reçus avec le plaisir que l'on devine; voir, par exemple, un article dithyrambique du journal *Le Devoir*, reproduit par *Le Progrès du Saguenay* le 9 octobre 1913, p. 2.

38 *Le Progrès du Saguenay* du 4 octobre 1906 (p. 1) reproduisait une lettre de J.-E.-A. Dubuc dans laquelle celui-ci commentait la guerre que lui faisait le groupe Price depuis une décennie.

39 Au début du siècle, l'abbé Cimon, enseignant au Séminaire de Chicoutimi, écrivait : « Chicoutimi est la ville des luttes intestines; elle détient facilement le record des assemblées et procès inspirés par l'esprit de division » (ASC, dossier C-20-842, p. 43-44).

40 Les opérations de l'usine Price à Jonquière dépendaient du niveau de la Rivière-aux-Sables pendant que celles des usines Dubuc dépendaient de la Rivière Chicoutimi. Les eaux du lac Kénogami alimentaient ces deux rivières.

de charger à moindres coûts sa production sur les bateaux, la construction par la Compagnie de pulpe d'un chemin de fer reliant Chicoutimi à la Baie des Ha! Ha! et, enfin, le projet de construction d'un pont sur la rivière Chicoutimi à proximité des usines Dubuc. Dans chacun de ces dossiers, le groupe Dubuc et la famille Price s'affrontèrent durement, parfois durant de longues années.

Région contre métropole

Un troisième axe de rivalité et de conflits opposait la petite bourgeoisie chicoutimienne et saguenayenne aux acteurs qu'on peut qualifier d'extra-régionaux, représentants ou titulaires du grand capital. Cet énoncé demande aussitôt à être nuancé. Certains membres de la bourgeoisie locale étaient en réalité des agents du grand capital et certains acteurs qu'on peut qualifier d'extra-régionaux (en vertu de l'échelle à laquelle ils opéraient, des réseaux auxquels ils étaient intégrés, des capitaux qu'ils contrôlaient) vivaient en région. Cela dit, en certaines occasions, la logique des intérêts se scindait et laissait clairement apparaître deux échiquiers irréductibles. L'histoire de la construction du chemin de fer qui relia la ville de Québec au lac Saint-Jean en 1888 est révélatrice à cet égard. Selon les intérêts du Haut-Saguenay, où se concentrait alors la grande majorité de la population régionale, le tracé du chemin de fer aurait dû passer par Charlevoix à l'est pour aboutir à Chicoutimi, qui était de loin la principale agglomération de la région. Le chemin de fer aurait alors bien servi l'essor du commerce local et le développement du Saguenay à partir d'un pôle régional. Mais un rapport de force en a voulu autrement. La bourgeoisie de la ville de Québec tentait à cette époque de restaurer sa position de plus en plus compromise par la compétition de Montréal et de Toronto. La création d'un hinterland vers le nord qui lui donnerait accès à un vaste réservoir de matières premières représentait une solution. Cet objectif inspirait un tracé ferroviaire bien différent du précédent, conduisant cette fois au lac Saint-Jean en passant par la Mauricie à l'ouest. Après plus de 20 ans de démarches et de vives controverses, dans lesquelles l'évêque de Chicoutimi (M^{gr} Dominique Racine) fut très actif, la bourgeoisie québécoise l'emporta et, en 1888, on vit le premier train entrer en gare à Roberval⁴¹. En 1893, le chemin de fer fut poursuivi de Roberval jusqu'à Chicoutimi, qui se trouvait ainsi à une douzaine d'heures de train de Québec (le tracé routier actuel entre ces deux villes est de 200 km).

La ligne de fracture entre les intérêts locaux et les intérêts extra-régionaux se fit sentir au sein de la Compagnie de pulpe elle-même. D'abord, les petits marchands locaux qui y avaient investi de l'argent au départ (par exemple,

41 Voir à ce propos Rodolphe Gagnon, « Le chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean (1854–1900) », thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, Québec, XIV, 1967; Ryan, *The Clergy and Economic Growth*, p. 124–130.

Joseph Gagnon ou Onésime Côté) s'en retirèrent assez vite, inquiets de l'envergure que prenait l'affaire et du retard qu'elle mettait à produire des dividendes. Mais c'est surtout l'itinéraire de Jos.-D. qui, encore une fois, illustre le mieux la double histoire de cette entreprise. Il en fut, comme nous le savons, l'initiateur et le premier président en 1896. À cette époque, Guay était très favorable à la venue du capital étranger au Saguenay, en particulier le capital américain. La grande utopie saguenayenne en faisait du reste — et un peu naïvement — l'un de ses principaux leviers⁴². À titre de président, Guay endossa aussi sans réserve les premières démarches effectuées par Dubuc pour assurer la croissance à long terme de l'entreprise; il y voyait le talent des « nôtres » à l'oeuvre et s'en réjouissait pour sa ville et sa région : le voeu jadis formulé par son père se réalisait enfin pleinement.

Les premiers glissements survinrent assez tôt. Dès en 1897, les investisseurs américains détenaient la moitié des actions de la Compagnie⁴³ et le portefeuille détenu par les Saguenayens s'amenuisait progressivement. Le nombre d'actionnaires de Québec et de Montréal, en particulier, s'accroissait au point qu'il devenait incommode de tenir les réunions du bureau de direction à Chicoutimi. Au début de 1901, il fut décidé d'ouvrir un bureau à Québec, notamment pour y réunir désormais les actionnaires. À cette époque, la Compagnie avait réussi à s'associer d'importants hommes d'affaires de Québec, proches du gouvernement (tels que N. Garneau, G. Lemoine, G. Tanguay et V.-W. Larue). Fait significatif, en juin de la même année, Jos.-D. perdait son titre de président au profit de Némèse Garneau, directeur de la Banque Provinciale du Canada et membre du Conseil législatif. Guay devint alors vice-président et le demeura jusqu'en 1909. Entre temps, un premier désaccord l'opposa à J.-E.-A. Dubuc au sujet des travaux de réfection du port de Chicoutimi. Le but était de remédier aux inconvénients causés par la faible profondeur de la rivière Saguenay aux abords de Chicoutimi⁴⁴. Depuis 1897, la pulpe produite devait être transportée par barges en aval de la ville, jusqu'à un endroit nommé les Battures, près de Saint-Fulgence, où mouillaient les bateaux à fort tonnage. Mais ces opérations, qui exigeaient un double chargement, étaient coûteuses. Une première option consistait à effectuer des travaux de creusage au lieu même du port de Chicoutimi pour en accroître l'accès; mais cette solution ne permettrait pas aux plus gros transatlantiques d'y accoster. Selon une deuxième option, préconisée par Dubuc, un nouveau port serait aménagé aux Battures, lesquelles seraient reliées par chemin de fer aux usines de la Compagnie.

42 Voir à ce sujet *Le Progrès du Saguenay*, par exemple les éditions du 7 août 1890, p. 2; du 8 juin 1893, p. 2; du 13 août 1896, p. 2. Voir aussi Bouchard, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James », p. 473-495.

43 Ryan, *The Clergy and Economic Growth*, p. 149.

44 La ville tire de là précisément son nom amérindien qui signifie : là jusqu'ou c'est profond, jusqu'ou on peut naviguer.

Jos.-D., quant à lui, défendait la première formule. À ses yeux, c'était celle qui, à moindres coûts, servait le mieux les intérêts de Chicoutimi : la Compagnie de pulpe expédierait sa production dans de meilleures conditions qu'auparavant et le port réaménagé pourrait desservir d'autres commerces et d'autres industries en accueillant les « steamers » de moyen tonnage, ceux de la Compagnie Richelieu, par exemple, qui pourraient désormais y faire débarquer ses touristes (on se rappellera que Jos.-D. possédait le plus gros hôtel de la ville — à proximité du port — et qu'il avait des intérêts dans bien d'autres compagnies locales)⁴⁵. Dubuc, par contre, planifiait le développement de la Compagnie de pulpe et de ses filiales à l'échelle de ses ambitions qui allaient bien au-delà de la région. Finalement, Jos.-D. fut défait, la Compagnie se prononçant en faveur du projet des Battures et du chemin de fer.

Néanmoins, le projet ne put être mené à terme, à cause de la vive opposition de la Compagnie Price et de ses alliés qui dénonçaient le monopole en train de se constituer autour du transport maritime à l'aide de capitaux « étrangers »⁴⁶. Dès 1907, Dubuc mit de l'avant un autre projet. Au lieu de se replier sur le plan de Guay, il proposa de construire un chemin de fer jusqu'à la Baie des Ha! Ha! où se trouvait un port naturel en eau profonde. Jos.-D., qui avait pourtant déjà défendu une idée semblable en 1898⁴⁷, cette fois s'y opposa. Il vendit ses actions et quitta son poste de président de la Compagnie de pulpe en octobre 1909, l'année même où fut construit le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! À partir de ce moment, il fut en très mauvais termes avec la Compagnie de pulpe (il n'assista pas au banquet annuel de la Compagnie en mars 1910) et nourrit une grande inimitié à l'endroit de J.-E.-A. Dubuc qui, disait-il, l'avait évincé⁴⁸.

Enfin, un autre épisode a sans doute contribué à compromettre les relations entre les deux hommes. En 1907, le Syndicat des imprimeurs du Saguenay, ayant à sa tête J.-E.-A. Dubuc, fit l'acquisition du *Progrès* et remplaça Jos.-D. par Damase Potvin. Tout porte à croire que l'opération avait été commandée par le haut clergé⁴⁹.

Clercs contre laïques

Un peu malgré elle, l'Église saguenayenne se trouvait au milieu de tous ces feux croisés des locaux et des extra-régionaux, des clans Price et Dubuc, des francophones et des anglophones, entre lesquels elle tentait de mener un

45 *Le Progrès du Saguenay*, 29 mars 1906, p. 1; 5 avril 1906, p. 1.

46 Collard, « Dubuc et la compagnie de pulpe », p. 53.

47 *Le Progrès du Saguenay*, 14 avril 1898, p. 1.

48 Témoignage de Marius Piuze, né en 1891, cousin par alliance de Jos.-D. et ancien conducteur de taxi à Chicoutimi, interrogé par l'auteur en août 1974.

49 Nous n'avons pas poussé plus loin l'étude des rapports entre Guay et Dubuc. L'effort en vaudrait cependant la peine pour comprendre plus à fond le processus de dissociation des intérêts régionaux et extra-régionaux.

difficile arbitrage. Mais le corridor qui lui était ainsi tracé était bien étroit et l'idée claire qu'elle se faisait de sa propre mission l'amenait à le déborder fréquemment en prenant vigoureusement parti dans les nombreux débats et conflits. L'Église devait veiller en effet à ce que les bouleversements qui s'annonçaient dans l'économie et dans les structures sociales ne compromettent pas l'ordre moral et son propre magistère en matière temporelle aussi bien que spirituelle. On devine qu'elle eut fort à faire, d'autant que M^{gr} Labrecque était une personne très autoritaire, intransigeante et impulsive. Même au sein de l'Église québécoise, cet évêque a été jugé très sévèrement pour ses décisions intempestives, pour ce qu'on a qualifié de manque de jugement et pour la rudesse avec laquelle il était capable de traiter les dossiers et les personnes⁵⁰. Durant tout son mandat qui dura 35 ans, il appuya fermement Dubuc, lui prodiguant tous les appuis et faveurs qui pouvaient lui être utiles ou agréables. Il faut dire que l'industriel, par conviction ou par adresse — ou les deux à la fois — ne ménagea pas les attentions à l'endroit du clergé, dont il était un très fidèle et infatigable serviteur. Comme nous l'avons montré ailleurs⁵¹, l'entente régnait sur les plans à la fois matériel, personnel, spirituel et politique entre, d'une part, la famille et le groupe Dubuc et, d'autre part, l'évêché, le Séminaire et les pères Eudistes qui administraient la paroisse du Bassin où se trouvaient les usines de la Compagnie de pulpe. Selon M^{gr} Lapointe, le destin de la Compagnie était « marqué par la providence ». Dubuc lui-même, que le pape éleva en 1904 au rang de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, assurait que « c'est une idée philanthropique qui a présidé à l'organisation et à la fondation de la Compagnie de pulpe », dont les deux premiers moulins avaient été baptisés Saint-Joseph et Sainte-Marie⁵².

Mais une telle proximité d'esprit et d'intérêt était exceptionnelle et, parmi les puissants, Dubuc fut le seul à bénéficier d'une relation aussi privilégiée avec l'Église saguenayenne. Dans la longue querelle du travail dominical, qui occupa pratiquement le premier quart du XX^e siècle, le clergé accentua son appui à Dubuc (dont les employés ne travaillaient pas le dimanche) et entra en conflit ouvert avec Price. Sur plusieurs autres fronts aussi, l'évêché

50 Voir, par exemple, les commentaires de M^{gr} Eugène Lapointe (« Les Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe », *Saguenayensia*, vol. 31, n^o 1, janvier-mars, 1989, p. 14–17; « Les Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe », *Saguenayensia*, vol. 32, n^o 1, janvier-mars, 1990, p. 31–36) et de M^{gr} Félix-Antoine Savard (Roger Lemoine, « Le sang bleu de Menaud », *Cultures du Canada français*, vol. 1, 1984, p. 24).

51 Gérard Bouchard, « Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi (1896–1930) », *Mouvement social*, n^o 112, juillet-septembre, 1980, p. 6–23.

52 Sur tout cela, voir *ibid.*, p. 17–20; Ryan, *The Clergy and Economic Growth*, chapitre 4. Ajoutons que F.-X. Gosselin, le secrétaire-trésorier de la Compagnie de pulpe, était lui-même un paroissien exemplaire : il servait la messe tous les matins chez les soeurs du Saint-Sacrement, lisait quotidiennement le bréviaire et fréquentait la maison d'été des prêtres du Séminaire en face de Tadoussac (Pointe-aux-Alouettes) (Lemoine, « Le sang bleu de Menaud », p. 24).

eut à intervenir avec vigueur pour corriger, admonester et punir. Il écrivait régulièrement aux directeurs de journaux et au besoin les convoquait à l'évêché pour les mettre en garde ou les menacer de dénonciation publique, sinon d'interdiction. Ces avertissements furent souvent suivis d'effets (même l'*Oiseau Mouche*, journal du Séminaire, fut pour un temps interdit de publier). L'évêque traitait de la même façon les conseillers municipaux et les députés, les prévenant de la façon dont ils devaient voter dans telle ou telle affaire, ou les réprimandait sévèrement s'ils avaient dérogé. Parmi les victimes de ces procédés, il faut signaler en particulier le cas de Paul-Vilmont Savard, député libéral au Parlement fédéral, qui approuvait le compromis de Laurier dans l'affaire des écoles du Manitoba. Accusé par Labrecque de rébellion contre l'Église, il fut condamné à être privé des sacrements⁵³.

Jos.-D. fut l'une des cibles favorites de l'évêque, qui le qualifiait de « triste personnage », de « personne manifestement indigne et notoirement scandaleuse »⁵⁴. Plusieurs escarmouches ont opposé Guay à son évêque, le premier en date de novembre 1889 alors qu'ayant ignoré une mise en garde du prélat à propos de ses écrits dans le *Progrès*, il fut menacé d'être dénoncé en chaire. La libéralité avec laquelle Jos.-D. octroyait les licences de « boissons » alors qu'il était maire de la ville fut un autre sujet de réprimandes. Comme nous l'avons indiqué, la prise de contrôle du *Progrès* par Dubuc et Damase Potvin (citoyen irréprochable, lui aussi) en 1907 a vraisemblablement été inspirée par l'évêché — mais nous ne pouvons pas en produire de preuve formelle⁵⁵. Louis-de-Gonzague Belley, avocat et homme de confiance des Price dont il a plaidé les principales causes saguenayennes, en fut un autre qui paya chèrement ses démêlés avec l'évêque et une partie du clergé. En 1904, alors qu'il était conseiller municipal, Belley avait proposé la création d'une bibliothèque publique sur laquelle l'autorité religieuse détiendrait un droit de regard, conjointement avec le conseil municipal et la magistrature. Ce projet lui valut les foudres du clergé⁵⁶. Plusieurs autres incidents de ce genre survinrent entre 1897 et 1910. Mais la principale affaire prit naissance au début de 1907 alors que, dans son journal (*Le Protecteur*), Belley invitait les ouvriers à prendre conscience de leurs droits, à se dresser contre les patrons abusifs et les syndicats complaisants. Ces attaques étaient de toute évidence dirigées contre la Compagnie de pulpe et M^{gr} Lapointe, et elles prolongeaient le vieux combat de Price — dont Belley était devenu l'avocat — contre Dubuc. L'évêque lui servit en février 1907 une mise en garde à laquelle Belley passa outre, poursuivant sa campagne en mars et en avril. Labrecque demanda à F.-X. Belley, Grand

53 AEC, RL, vol. 2, p. 11–21, décembre 1896.

54 AEC, RL, vol. 2, p. 191–199, lettre du 5 novembre 1902 à M^{gr} Falconio.

55 À partir de 1912, M^{gr} Eugène Lapointe influença aussi très fortement le contenu du journal qui avait cessé d'être une source d'irritation et d'inquiétude pour M^{gr} Labrecque.

56 *Le Progrès du Saguenay*, 29 décembre 1904, p. 1.

Vicaire, curé de la paroisse de la cathédrale de Chicoutimi et frère de Louis-de-Gonzague, de se dissocier en chaire de ces attaques. Plaidant son innocence, le Grand Vicaire refusa et essuya à son tour les foudres de l'évêque qui le destitua. Louis-de-Gonzague intenta alors un procès spectaculaire à M^{sr} Labrecque et le perdit. Il fut ensuite excommunié et dut, en 1912, quitter la région pour aller s'établir comme agriculteur près de Calgary⁵⁷.

Les lieux de conflits

Ces quatre grands axes d'alliances, d'intérêts et d'oppositions ont été balayés par de très nombreuses péripéties qui ont occupé l'un ou l'autre lieu de l'espace public. Ce sont ces arènes que nous passons maintenant en revue, mais très brièvement, en nous arrêtant à quelques dossiers témoins qui ne livrent encore qu'une partie du tableau, tant il est chargé et complexe.

Le premier lieu de conflit (et le seul sur lequel nous pourrions nous attarder un peu) était le conseil municipal, qui fut un instrument des Price et de la Compagnie de pulpe tour à tour, et ce dans un grand mépris des règles de la vie civique. Jusqu'en 1895, les Price furent pratiquement rois et maîtres de la mairie, s'assurant que leurs hommes étaient en majorité au conseil. Ils exerçaient aussi un contrôle étroit sur les élections (municipales, provinciales et fédérales) par l'entremise de leurs fiers-à-bras⁵⁸. Ils faisaient des pressions sur leurs ouvriers et, le jour de l'élection, faisaient descendre les hommes forts de leurs chantiers ou de leurs scieries. À cette occasion, leurs magasins étaient ouverts à qui voulait se servir en farine et autres provisions. En cas de consultation des contribuables (lorsque la loi l'obligeait — en matière d'emprunts, par exemple), ils occupaient une position favorable puisqu'ils détenaient une part importante des biens imposables⁵⁹.

David Tessier, marchand et fournisseur des Price, avait occupé le poste de maire de 1890 à 1895. Mais cette année-là, Jos.-D. parvint à se faire élire avec quelques amis, sous l'étiquette du Parti de l'Ordre, du Progrès et des Intérêts de la ville. L'administration du nouveau maire se signala effectivement par d'importantes initiatives reliées aux travaux publics (marché municipal, hôtel de ville, aqueduc, égout, électricité, macadam, ponts sur la Rivière-aux-Rats...) et au développement économique. Mais ce sont surtout les jeux d'intérêts et les conflits qui attirent l'attention. En plusieurs occasions en effet, Jos.-D. et ses amis utilisèrent leurs fonctions pour promouvoir

57 Nous passons très vite sur ces épisodes qui font l'objet d'un mémoire de maîtrise, en cours.

58 William II Evan fut député du comté de 1872 à 1874 (au fédéral) et de 1875 à 1880 (au provincial).

À la génération suivante, John Evan fut sénateur.

59 À cette époque, l'issue de ces scrutins était déterminée non par le nombre des voix mais par la valeur foncière qu'elles représentaient. Or, au début du siècle, les Price détenaient à eux seuls le quart des biens-fonds de la ville (*Le Progrès du Saguenay*, 23 août 1906). Cette loi fut amendée en 1903; désormais, la règle de la double majorité prévalait (en nombre et en valeur immobilière des électeurs qui avaient voté).

leurs affaires et, surtout, celles de la Compagnie de pulpe. Nous nous en tiendrons ici à l'examen d'un cas, celui des demandes d'aide financière adressées par la Compagnie de pulpe à la ville⁶⁰. En février 1897, la compagnie demanda un « bonus » (subvention) de 10 000 \$ qui lui fut accordé en juin par la ville, quatre conseillers sur six l'ayant appuyée. Les deux dissidents, qui étaient des hommes de Price, adressèrent aussitôt au Secrétaire de la province une requête en injonction. Entre temps, le projet de subvention fut soumis au vote des contribuables qui l'approuvèrent. Mais John Evan Price obtenait en juillet un bref d'injonction qui annulait ce vote, car F.-X. Gosselin, le secrétaire de la ville (et de la Compagnie de pulpe...) avait arbitrairement retranché de la liste des votants le nom de Price. En novembre, la Cour supérieure confirma les prétentions de Price et dénonça en même temps le fait que les personnes qui accordaient la subvention au nom de la population étaient les mêmes qui la recevaient au nom de la Compagnie de pulpe.

Celle-ci fit alors savoir qu'elle refusait l'assistance financière, prétextant que les obligations qui y étaient attachées (c'étaient celles que la Compagnie avait elle-même établies dans sa demande) lui semblaient trop onéreuses. Par contre, en lieu et place, elle demandait une exemption de taxe pour une durée de 20 ans. On connaît mal le cheminement de cette deuxième requête, formulée en octobre 1897, mais qui se solda aussi par un échec. En avril de l'année suivante, Dubuc revint à la charge, cette fois avec une demande de 30 000 \$, aussitôt accueillie favorablement par Jos.-D. (qui était toujours président de la Compagnie de pulpe) et la majorité des conseillers. Price obtint encore une requête en injonction, confirmée le 30 juin par le juge J.-A. Gagné, de Chicoutimi, beau-frère de Jos.-D. (et en dispute avec lui) mais aussi de L.-G. Belley, avocat des Price, qui avait plaidé l'affaire devant lui⁶¹. Le projet de règlement était encore une fois annulé. Jos.-D. entreprit alors dans son journal une campagne pour faire destituer le juge Gagné. Ce dernier avait deux fils à l'emploi des Price, dont il avait été l'avocat avant d'accéder à la magistrature. En 1901, une requête parvint au ministère de la Justice aux fins de faire muter le juge pour cause de partialité. À ce moment, la Compagnie de pulpe annonça que, dans le but de conserver son indépendance (« Nous désirons rester libres »), elle renonçait à la subvention. Jos.-D. se trouvait alors sous les feux du journal *La Défense* (et de L.-G. Belley), qui lui reprochait d'être en conflit d'intérêts et rappelait que les établissements Price, eux, ne bénéficiaient d'aucun avantage financier quelconque. Enfin, en décembre 1898, la Compagnie de pulpe soumettait

60 On peut trouver à ce sujet des exposés très détaillés dans Gagnon, « Pouvoirs et sociétés à Chicoutimi »; et Collard, « Dubuc et la compagnie de pulpe ».

61 Jusqu'en 1898-1899, Belley avait fait équipe avec Guay et Dubuc, agissant même comme procureur pour la Compagnie de pulpe à ses débuts. Mais un conflit est survenu à propos de la Compagnie des Eaux, dont Belley était aussi actionnaire et dont il fut apparemment évincé. Vers 1900, par dépit, il passa du côté des Price et devint alors un adversaire acharné du groupe Dubuc.

une requête en exemption de taxe pour 25 ans. Cette fois, elle manoeuvra plus habilement, s'assurant un soutien majoritaire parmi les contribuables, et le projet fut approuvé, mais non sans soulever une vive controverse qui trouva son dénouement en 1900 devant le Comité des « bills » privés à Québec, où Jos.-D. eut à débattre contre Belley.

Dans toutes ces péripéties, le groupe affilié à Dubuc et à la Compagnie de pulpe ne se montra guère soucieux de la rectitude dans les affaires publiques — pas davantage, en fait, que la partie adverse. Jos.-D., en particulier, se montra plus que complaisant sous ce rapport. Au Conseil de ville, il s'était entouré de parents (frères, beaux-frères) et d'associés (F.-X. Gosselin, secrétaire de la Compagnie de pulpe, Ludger Alain qui en était avocat; J.-E.-A. Dubuc était vérificateur des comptes en 1897). En 1895, le contrat du réseau d'électricité était accordé à la Compagnie Électrique et celui du réseau d'aqueduc à la Compagnie municipale des Eaux; Jos.-D. et la plupart des conseillers étaient actionnaires et administrateurs de ces deux entreprises. Dans les demandes de subventions ou d'exemptions, il ne répugnait pas à Guay d'être à la fois requérant et bailleur. En 1897, il faisait construire le marché municipal sur un terrain appartenant à son frère. En 1898, il cédait aux pressions du clergé et n'accordait qu'un seul permis de vente de boissons alcoolisées — en l'occurrence au Château Saguenay, dont il était propriétaire. En 1901, il se retrouva sérieusement compromis dans l'octroi d'un contrat pour macadamiser les rues de la ville. Cette année-là, des contribuables (des hommes de Price, principalement) réclamèrent l'institution d'une commission d'enquête sur son administration. Jos.-D. dut finalement démissionner en mars 1902, à l'âge de 36 ans. Il fut remplacé par son ami, le D^r Edmond Savard, qui, à sa manière, poursuivit la politique de son prédécesseur jusqu'en 1906. En 1907, le groupe Dubuc reprenait le contrôle du conseil municipal où il était représenté notamment par M^e Ludger Alain, le nouveau maire, qui était l'avocat de la Compagnie de pulpe. Mais Alain fut destitué après quelques mois seulement, ainsi que trois échevins, pour fraudes électorales. J.-E.-A. Dubuc lui-même tint dans cette affaire un rôle qui ne fut jamais vraiment tiré au clair. Au cours d'un procès, des personnes sont venues témoigner avoir reçu de l'argent de Dubuc et de ses alliés (dont Jos.-D.) pour leur permettre d'aller recruter des voteurs. La cause fut renvoyée pour vice de procédure, le juge ayant trouvé trop imprécis les avis d'accusation transmis aux personnes mises en cause⁶².

62 Dubuc et quelques autres étaient accusés « de s'être rendus coupables de manoeuvres frauduleuses à cette élection ». Voir un compte rendu du procès dans *Le Travailleur*, numéros de juin à août 1907. Voir aussi, aux ANQC, Jugements de la Cour supérieure, vol. 2, p. 146-147 (cause n° 1823). Soulignons que, dans deux textes (non signés) parus dans ses éditions du 6 et du 13 juin 1907, *Le Progrès du Saguenay*, journal de J.-D. Guay, donnait lui-même à entendre que les actes posés étaient illégaux (mais non « immoraux »). Les pièces du procès (notamment la transcription des interrogatoires) n'ont pu être retrouvées. Les témoignages impliquant Dubuc ont été reproduits par *Le Travailleur*; ils n'ont jamais été contestés, à notre connaissance.

Pendant toutes ces années, la réplique, du côté du clan Price, venait surtout de l'avocat L.-G. Belley, un protagoniste infatigable, excessif à l'occasion, qui eut à subir en septembre 1900 une sanction du Barreau pour manquement à l'honneur professionnel et qui, au goût de Jos.-D., « aurait dû être fouetté et chassé de Chicoutimi [...] pour tout le mal qu'il [lui] a fait »⁶³. Au début du siècle, il dirigeait le parti de la Réforme et défendait ses idées dans *Le Protecteur du Saguenay*, puis *La Défense*, puis successivement *Le Journal* et *Le Travailleur*. Son action, combinée aux scandales de l'administration Guay, aida les Price à reprendre le pouvoir. Entre la démission en juin 1906 du D^r Edmond Savard (compromis dans le dossier des permis de vente d'alcool) et l'arrivée d'Alain en février 1907, le poste de maire fut occupé par David Maltais, notaire de Price. Puis, après la destitution d'Alain en août 1907, c'est Belley lui-même qui devint maire. On assista alors à des manoeuvres qui rappelaient étrangement les administrations précédentes : des « échanges » de terrains entre la ville et la Compagnie Price, des conflits d'intérêts, des contestations d'élection qui tournaient court, les plaignants ayant obtenu sur les entrefaites d'alléchants contrats de Price, et le reste.

Un dossier nous servira d'exemple. David Maltais, David Warren et L.-G. Belley, tous trois conseillers municipaux et membres du Parti de la Réforme, avaient acheté les droits d'exploitation hydroélectrique d'une chute (la « chute à Murdock ») sur la rivière Shipshaw, à 12 km à l'ouest de Chicoutimi. Sous prétexte de briser le monopole de la Compagnie des Eaux et de l'Électricité (CEE) contrôlée par le groupe Dubuc, ils proposèrent de municipaliser l'éclairage et de vendre leur chute à la ville. Mais un règlement de 1895 accordait pour une durée de 20 ans un monopole à la CEE. En outre, le Parti de la Réforme fut défait aux élections de 1908. Belley et ses associés poursuivirent néanmoins leurs efforts. Ils créèrent la Compagnie Hydraulique du Saguenay, firent campagne dans *Le Travailleur*, menèrent diverses démarches auprès du conseil municipal qui, finalement, accepta une offre en février 1910. Cette entente fut aussitôt dénoncée par la CEE, dont les intérêts étaient représentés au conseil par Ovide Gagnon, échevin du quartier du Bassin et contremaître à la Compagnie de pulpe. Des injonctions furent donc prises; en l'absence du juge de district, elles furent reçues et accordées à la CEE par le protonotaire F.-X. Gosselin, lui-même actionnaire de la CEE et l'un des requérants. Au nom de la moralité publique, les injonctions dénonçaient un conflit d'intérêts chez les conseillers qui avaient appuyé le projet Belley... Finalement, l'affaire fut soumise au vote des contribuables qui rejetèrent le projet et la « chute à Murdock » fut achetée par Price qui remboursait ainsi ses alliés de leurs frais⁶⁴.

63 *Le Progrès du Saguenay*, 3 octobre 1901, p. 4.

64 On trouvera une étude très détaillée de ce dossier dans Gagnon, « Pouvoirs et société à Chicoutimi », chapitre 7.

Ce bref rappel de quelques affaires donne une idée très partielle de la tourmente qui s'était emparée de la ville durant ces années 1890–1910 et de la violence qui s'y est installée à l'occasion. L.-G. Belley, pour un, fut brûlé en effigie à plus d'une reprise et son domicile fut la cible de diverses manifestations. En 1910, quelques centaines de mécontents s'y étaient rassemblés pour faire un mauvais parti à son occupant. Finalement, c'est sa femme qui est apparue à la porte, armée d'un revolver dont elle tira quelques coups en avertissement, ce qui eut pour effet de disperser l'attroupe-ment⁶⁵. Les élections donnaient souvent lieu à des pots-de-vin, de l'intimidation, des bagarres, des assauts de fiers-à-bras qui s'emparaient des boîtes de scrutin, tripotaient les rôles d'évaluation, les cahiers de votation. On pourrait donner ici en exemple les dérapages auxquels a donné lieu en 1900 un projet d'emprunt destiné à financer des travaux de voirie et d'aqueduc et auquel Price et Belley étaient opposés. Enfin, bien d'autres escarmouches ayant opposé Dubuc et Price pourraient encore être mentionnées : les querelles d'arpentage et de titres de propriété, les démêlés ayant entouré le projet de chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, ou cet autre projet de chemin de fer qui devait ceinturer le lac Saint-Jean.

Tout ceci pour le conseil municipal seulement. Nous ne ferons qu'évoquer les autres terrains d'affrontements où se prolongeaient en général les conflits du conseil. Ce sont d'abord les journaux (*Le Progrès du Saguenay*, *La Défense*, *L'Oiseau-mouche*, *Le Protecteur du citoyen*, *Le Journal*, *Le Travailleur*...), nombreux à cette époque à Chicoutimi et, pour la plupart, éphémères. À tout moment, il se trouvait toujours un journal pour défendre les idées et les intérêts des principaux acteurs. La politique provinciale et fédérale était une autre sphère de tractations et de tiraillements, en particulier en période électorale, chacun essayant de pousser ses affaires et son candidat. Il y avait, enfin, les tribunaux de toutes compétences, de première instance et d'appel. Les protagonistes de tous bords ne se privaient pas d'en user et d'en abuser pour obtenir des injonctions, intenter des poursuites et y faire entendre mille et une pétitions ou requêtes. Pour les deux décennies considérées, nous avons pu répertorier quelques dizaines de recours aux tribunaux, plusieurs ayant donné lieu à des appels et pourvois. Des magistrats, accusés de partialité, de conflits d'intérêts, en furent parfois la cible. Certaines causes ont mis plus de dix ans à connaître leur dénouement. Dans l'ensemble, ce fut un chassé-croisé de poursuites et de contre-poursuites impliquant Dubuc, Price, leurs alliés, le clergé et les journaux.

Les choses se calmèrent un peu après 1910. La Compagnie Price ne traitait plus guère d'affaires à Chicoutimi, surtout depuis l'ouverture de son usine de Kénogami en 1911. L.-G. Belley s'était exilé et Jos.-D., aux prises avec des ennuis de santé, s'était éloigné de la vie publique et avait vu ses

65 Témoignage de Louis Belley, fils de Louis-de-Gonzague, interviewé par l'auteur le 28 août 1974.

propres affaires périliter⁶⁶. Mais la prohibition du travail dominical dans les usines de pâte et papier allait remettre le feu aux poudres, provoquant une autre série de procès auxquels furent mêlés Dubuc, Price et le clergé. Finalement, la paix ne fut vraiment acquise qu'à la fin des années 1920, avec la faillite des entreprises Dubuc.

Conclusion

Tout au long des bruyantes péripéties qui viennent d'être évoquées, se profilent le déclin puis la fin de l'utopie saguenayenne. Les appels des années 1890 en faveur des capitaux étrangers parurent subitement bien naïfs deux ou trois décennies plus tard, lorsqu'on eut réalisé qu'ils avaient amené avec eux la dépendance et la dépossession, c'est-à-dire le contraire de l'utopie. Tout avait pourtant si bien commencé : l'essor des petites entreprises industrielles et commerciales, la conquête du conseil municipal, l'assaut victorieux contre le monopole Price, les succès spectaculaires de J.-E.-A. Dubuc à la tête de la Compagnie de pulpe. Chacun portait le souvenir de cette grande journée du 28 novembre 1903, alors qu'était inaugurée la seconde usine de la Compagnie, encore plus grande et plus perfectionnée que la première. L'événement avait été souligné par une célébration fastueuse à laquelle toute la ville s'était associée dans le plus grand enthousiasme. Par ordre du conseil municipal, la journée avait été décrétée fête civique. Les écoles étaient restées fermées de même que les magasins et les établissements industriels. Les rues de la ville étaient décorées et illuminées. Toutes les autorités, civiles et religieuses, figuraient sur l'estrade. Le programme faisait alterner discours, musique officielle et réjouissances populaires.

Mais en cette année 1903, pour plusieurs, le grand rêve se brisait déjà. Le départ des petits actionnaires locaux et leur remplacement par des financiers de Québec et d'ailleurs faisaient glisser le centre de décision de la Compagnie de pulpe vers les métropoles, où se trouvaient en réalité ses intérêts. La rupture entre Guay et Dubuc est très révélatrice à cet égard. D'un autre côté, après 1910, la survie de la Compagnie Price et même son expansion dans l'industrie du papier ravivaient les mauvais souvenirs d'un rapport de domination naguère tant détesté. Peu à peu se précisait la perception d'une dualité, d'une tension entre les pouvoirs et intérêts locaux et extra-régionaux. Deux modèles de développement prenaient forme, l'un de l'intérieur, l'autre de l'extérieur; et ces modèles, fondamentalement, s'opposaient. La suite de l'histoire saguenayenne, avec l'arrivée de l'Alcan et la fin de Dubuc, allaient encore accentuer cette dualité et sa représentation⁶⁷, mais

66 Il fit pourtant un autre terme à la mairie (pendant un an, en 1922–1923), mais sans éclat. Il mourut l'année suivante.

67 Dans une longue lettre qu'il adressait en mars 1924 au directeur de la Banque Provinciale du Canada, M^{re} Eugène Lapointe a su tirer ces conclusions avec beaucoup de lucidité (ANQC, Fonds M^{re} Victor Tremblay, document 728–1); la lettre est aussi reproduite dans Gagnon, *Un pays neuf*, p. 144–147.

dans un contexte bien différent; cette fois, les élites locales étaient à peu près résignées⁶⁸. Jos.-D., Jos. le « Beu », qui semble ne pas avoir compris les véritables raisons de sa chute, fut l'un des derniers à plier l'échine. Vers la fin de sa vie, il affirmait encore son credo, assurait que d'ici peu, on verrait La Baie, Chicoutimi et Jonquière ne faire qu'une seule ville...⁶⁹. Cela dit, dans son premier versant, l'utopie régionale a tout de même porté des fruits localement dans la mesure où elle a véritablement suscité une génération d'hommes d'affaires qui ont connu beaucoup de succès dans la petite et moyenne entreprise (ce sont leurs descendants qui ont fait de Chicoutimi la « ville des Cadillacs »).

Au-delà du destin de Guay lui-même, il y a deux phénomènes à expliquer, en évitant bien de les confondre. Il y a d'abord le destin (sa croissance, son déclin) de la Compagnie de pulpe, et puis, plus généralement, l'échec de l'utopie saguenayenne comme projet d'édification d'une société moderne, très urbanisée, dirigée par ses élites et se déployant vigoureusement vers le nord. Sur le premier point, nous avons peu à dire ici parce que ce n'est pas l'objet de notre essai. En ce qui concerne par exemple le déclin des années 1920, on peut accuser une rivalité entre financiers à l'échelle canadienne ou même nord-américaine, dans un contexte de surinvestissement; on peut faire état d'erreurs de gestion ou d'orientation de la part de Dubuc lui-même; on peut accuser aussi un manque de solidarité entre financiers canadiens-français (c'est ce qu'affirmait M^{gr} Lapointe dans sa lettre de 1924). Enfin, et plus généralement, se pose également la question de la capacité financière de cette bourgeoisie francophone à garder le contrôle de ses entreprises, une fois intégrées à l'échelle internationale. Sur le second point, par contre, des éléments sont acquis. Ainsi, on ne peut pas dire que l'entrepreneurship a fait défaut à cette génération de Saguenayens. On trouvera bien des faiblesses à ces « Américains » de Chicoutimi, sauf le sens de l'initiative, le goût du risque, la capacité de vision, les talents de mise en oeuvre. Sous ce rapport, Jos.-D. peut être donné en exemple. Avec quelques autres, il a incarné le modèle du spéculateur-promoteur esquissé par Linteau et Robert⁷⁰. Il s'est activé en faveur du développement agricole, industriel et commercial. Enfin, il a su orchestrer ses initiatives en mettant à leur service les instruments de pouvoir que représentaient l'appareil municipal et la presse. Néanmoins, à long terme, l'utopie saguenayenne peut être considérée comme un échec dans ce qu'elle avait de plus nova-

68 José E. Igartua, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996.

69 Témoignage de Louis Bouchard, né en 1888, employé de la Compagnie de pulpe, interviewé par l'auteur le 5 août 1972.

70 Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, « Propriété foncière et société à Montréal : une hypothèse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1, 1974, p. 45-65; Paul-André Linteau, *Maison neuve ou Comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal, 1981.

teur : créer une économie de grande entreprise possédée et dirigée par des Saguenayens.

À la lumière de toutes ces données, on ne doit pas hésiter à rejeter toutes les thèses culturelles (sur le modèle, par exemple, de N. W. Taylor)⁷¹ qui prêtent aux Canadiens français une mentalité réfractaire aux affaires⁷². Congédions aussi, au passage, d'autres thèses (elles se confondent parfois avec les précédentes) selon lesquelles la religion et le clergé catholique auraient fait obstacle au développement industriel. Cet argument ne tient visiblement pas pour le Saguenay, comme l'avait déjà souligné W. F. Ryan⁷³ : le clergé appuyait à fond les initiatives industrielles de Dubuc, du moment qu'elles ne menaçaient pas la religion catholique et l'ordre moral. Le facteur qui devrait attirer l'attention concerne bien plutôt l'origine et la disponibilité des capitaux. Le Saguenay est venu tard au développement industriel, à une époque où les gens d'affaires canadiens et américains avaient déjà accumulé d'importantes ressources financières et se trouvaient à la tête de très grosses entreprises en expansion. Dans ces conditions, la nouvelle région ne pouvait naître et croître économiquement que comme région-ressources satellisée.

C'est donc le capital anglophone extra-régional, symbolisé d'abord par la Compagnie Price, qui finit par l'emporter. Quant au clergé, il s'employait à maintenir sa position d'influence ou de contrôle sur l'organisation sociale et la culture locale en négociant des accommodements — par exemple, le syndicalisme catholique — avec le capital : en d'autres mots, en se faisant une sorte de gérant ou d'arbitre des rapports entre le système de reproduction socioculturelle (à l'interne) et le système de production économique (à l'externe). On retrouve encore ici la fameuse « désarticulation » dont parlait A. Touraine à propos des sociétés d'Amérique latine⁷⁴. Le clergé régional (mais l'énoncé vaut sans doute aussi à l'échelle québécoise) tirait son pouvoir de sa capacité d'ajustement et de négociation entre ces deux sphères parallèles, relativement autonomes. Ceci explique du même coup que des traits socioculturels ordinairement associés aux sociétés préindustrielles

71 Normand W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, avril-juin, 1961, p. 123-150.

72 Ce thème, comme on sait, a fait couler beaucoup d'encre. Voir à ce propos le recueil de textes préparé par René Durocher et Paul-André Linteau (dirs), *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1971. Voir aussi Jorge Niosi, *La bourgeoisie canadienne : la formation et le développement d'une classe dominante*, Montréal, Boréal, 1980; Ronald Rudin, *Banking en français: The French Banks of Quebec, 1835-1925*, Toronto, University of Toronto Press, 1985; Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988; Yves Bélanger et Pierre Fournier, *L'entreprise québécoise : développement historique et dynamique contemporaine*, LaSalle, HMH, 1987.

73 Ryan, *The Clergy and Economic Growth*.

74 Alain Touraine, *Les sociétés dépendantes. Essais sur l'Amérique latine*, Paris-Gembloux, Éditions J. Duculot, 1976 (Collection « Sociologie nouvelle »).

(fécondité élevée, fortes solidarités familiales, homogénéité culturelle, intensité de la pratique religieuse...) aient pu coexister au Saguenay avec un système économique de type très moderne.

Enfin, notre analyse met en relief l'exercice apparemment peu orthodoxe de la démocratie municipale à Chicoutimi. Ce résultat devra toutefois être considéré à la lumière d'autres enquêtes sur les villes régionales du Québec à la phase initiale de leur industrialisation. Il sera prudent aussi, avant de passer aux conclusions, d'assortir ces recherches d'une dimension comparative en direction du Canada anglais et des États-Unis, où le phénomène du « boosterism » a été amplement étudié. Il est donc difficile, pour le moment, d'évaluer le caractère plus ou moins spécifique de la réalité saguenayenne⁷⁵.

75 À l'échelle québécoise, certains rapprochements sont déjà éclairants. Par exemple, on relève certaines analogies entre le cas de Chicoutimi et celui de Maisonneuve, la « Pittsburgh du Canada » (Linteau, *Maisonneuve ou Comment des promoteurs*). Les villes de Montmagny (qui a fait elle aussi l'expérience d'un monopole de Price au début du siècle) et de Rimouski offrent également plusieurs similitudes.